

Aujourd'hui

A3 VICKERS

Les syndiqués du chantier naval Vickers rejettent les concessions demandées par la compagnie Casteel, acheteur éventuel de l'usine.

B6 TPS

La nouvelle TPS coûtera \$20 millions aux Caisses populaires pour des services qui ne seront pas taxés dans les banques à charte.

B7 HUGO

Après avoir semé la dévastation dans le nord des Antilles, l'ouragan Hugo se dirige maintenant vers la côte sud-est des États-Unis.

B9 GORBATCHEV

Mikhail Gorbatchev obtient du Comité central du PC soviétique le limogeage de cinq autres dirigeants conservateurs du Bureau politique.

D1 ÉNERGIE

John Ciaccia annonce la construction prochaine d'une usine de combustion de déchets non recyclables qui produira de l'électricité.

Sommaire

Annonces classées

Immobilier..... E1 à E5
marchandises..... E5, E6
emplois..... E6 à E8
automobiles..... E8 à E10
propositions d'affaires..... D4

Arts et spectacles

informations..... D14 à D19
horaires..... D18

Bandes dessinées

Bridge..... E8
Décès..... E10
Design/Art de vivre cahier C
Économie..... D1 à D12
Editorial..... B2
Êtes-vous observateur? ... E1
Feuilleton..... E3
Horoscope..... E2
Le monde..... B8 à B11
Mots croisés..... E9
«Mot mystère»..... E7
Radio / Télé..... D14, D15
Têtes d'affiche..... A7
Tribune libre..... B2

TABLOÏD SPORTS

LA GRANDE TRAPPE..... 12
Ronald King..... 5
Mots croisés..... 10

BON!... ET SI ON LACHAIT LES SONDAGES, LES GRÈVES, LES ÉLECTIONS TOUT ÇA... HEIN?

Les enseignants rentrent

La FAS réévalue sa trêve; Bourassa revendique deux jours de quiétude

MARTHA GAGNON et ANDRÉ PRATTE

Les enseignants de commissions scolaires ont décidé hier soir de mettre un terme à leur grève, tandis que, réunis à l'aréna Maurice-Richard, 900 délégués de la Fédération des affaires sociales (FAS) étudiaient, tôt ce matin, la possibilité de prolonger la trêve déclarée il y a trois jours.

Les cours reprennent donc ce matin dans toutes les écoles primaires et secondaires de la province. La nuit dernière, les professeurs de cégeps n'avaient toujours pas pris de décision quant à la poursuite de la grève.

Dans les établissements de santé et de services sociaux, quoique décident les délégués de la FAS, les activités seront perturbées par une nouvelle grève illégale, celle des 5 000 membres de la Centrale des professionnels de la

santé. Ceux-ci travaillent dans les services de physiothérapie, d'ergothérapie, de radiologie, de diététique et de service social.

Les dirigeants du syndicat indépendant ont décidé de débrayer après avoir pris connaissance de l'offre du gouvernement en matière d'équité salariale, offre dont ses membres seraient exclus. Le syndicat prévoit d'assurer que dix p. cent des services habituels.

Dans le réseau de l'éducation, à l'heure du midi hier, les dirigeants de la CEQ avaient recommandé à leurs membres de poursuivre la grève au-delà des cinq jours prévus. Mais au cours d'assemblées générales convoquées en après-midi et en soirée, plusieurs syndicats locaux ont rejeté cette recommandation. En comptant les syndicats qui s'étaient déjà prononcés contre la grève, la CEQ ne disposait plus de la majorité nécessaire pour faire la grève.

Les hautes instances de la CEQ ont donc

décidé de suspendre la grève dans les commissions scolaires, « compte tenu de l'évolution des négociations et pour donner une ultime chance à la négociation ».

Du côté de la FAS, avant l'ouverture des débats, la présidente de la Fédération de la CSN, Catherine Loumède, a déclaré sur un ton dramatique: « Le gouvernement a décidé de nous faire la peau. Nous devons prendre des décisions majeures qui auront une influence non seulement sur les négociations, mais sur l'avenir de notre fédération ».

De son côté, le premier ministre Robert Bourassa a annoncé que le gouvernement suspendrait les négociations avec le secteur public à compter de 18 h demain soir. M. Bourassa a dit souhaiter ardemment que les élections se déroulent dans la paix.

« Qu'on ait deux jours de quiétude avant le

VOIR BOURASSA EN A 2



Les délégués de la Fédération des affaires sociales de la CSN se préparent tard hier soir à l'aréna Maurice-Richard à réévaluer la trêve qu'ils avaient acceptée il y a trois jours.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Gallup: Mulroney regagne des points

GILLES GAUTHIER du bureau de La Presse

La chute des conservateurs fédéraux dans la faveur populaire semble stoppée mais les troupes de Brian Mulroney n'ont pas pour autant de raisons de se réjouir.

Le plus récent sondage Gallup rendu public hier indique que le Parti conservateur recueillerait 30 p. cent des intentions de vote si une très hypothétique élection fédérale se tenait maintenant, comparativement à 27 p. cent le mois dernier.

Les libéraux passent de 45 à 41 p. cent et le Nouveau Parti démocratique de 27 à 24 p. cent. La proportion d'indécis est de 30 p. cent.

Les conservateurs ont perdu 22 points dans les sondages Gallup entre décembre 1988, quelques semaines après les élections, et le mois passé, ce qui s'explique notamment par le budget d'avril dernier et le projet de taxe sur les biens et services.

De plus, selon les analyses de la maison de sondage, les conservateurs ont rem-

VOIR GALLUP EN A 2

Un Boeing d'USAir rate le décollage à La Guardia

L'appareil s'abîme dans l'East River: deux morts

d'après AP et Reuter
NEW YORK

À au moins deux personnes ont perdu la vie dans l'écrasement d'un Boeing 737-400 de la compagnie USAir, hier soir, lorsque l'avion s'est littéralement séparé en deux après avoir raté le décollage à l'aéroport de La Guardia de New York.

Les secouristes tentaient toujours de dégager des passagers restés prisonniers dans la queue de l'appareil à demi-submergé, a fait savoir par ailleurs un porte-parole peu après l'accident.

L'appareil effectuant le vol 5050 à destination de Charleston, en Caroline du Sud, transportait 55 passagers et six membres d'équipage lorsqu'il s'est abîmé dans les eaux de l'East River.

Selon un porte-parole de la compagnie USAir à Arlington, en Virginie, Mme Susan Young, « l'avion a quitté la piste au décollage et a été en partie submergé par les eaux ».

Des passagers de l'avion ont été vus dans l'eau et sur l'aile de l'appareil, attendant des secours.

Un porte-parole de la police a indiqué que l'avion s'est écrasé dans l'East River, près de la grande prison de la ville, située sur l'île de Rikers.

Il a ajouté que tous les services d'urgence disponibles, y compris des hélicoptères transportant des plongeurs, se rendaient sur les lieux de l'accident.

Le service des incendies de New York a dépêché au moins 300 pompiers, des unités de secours et des bateaux-pompes.

La police a secouru des membres de l'équipage et au moins cinq survivants dans un canot de sauvetage, dont un passager ayant subi une crise cardiaque, a révélé un porte-parole de la police.

L'avion s'est écrasé peu avant minuit, après une journée de fortes pluies et de brouillard à New York. □

Le DC-10 disparu localisé au Niger

La compagnie UTA n'écarter pas l'hypothèse d'un attentat

d'après AFP
PARIS

L'épave du DC-10 de la compagnie française UTA qui assurait la liaison Brazzaville-N'Djamena-Paris avec 170 personnes à son bord, a été localisée hier matin en territoire nigérien par un appareil militaire français, a-t-on appris de source militaire à Paris.

Le DC-10, qui devait atterrir à l'aéroport parisien de Roissy-

Charles de Gaulle mardi soir, n'avait plus donné de nouvelles peu après son décollage de N'Djamena, la capitale tchadienne, mardi, et le contact radio avec l'avion avait été perdu alors que le DC-10 venait d'entrer dans l'espace aérien du Niger.

Les recherches, interrompues à la tombée de la nuit mardi, avaient repris hier matin, et l'appareil a été retrouvé peu après le lever du jour par l'équipage d'un

VOIR DC-10 EN A 2

By Jove!



LYSIANE GAGNON

Une salle comble, avec plein d'électricité dans l'air, une audience fébrile, émotive, qui éclate tout à tour en huées et en applaudissements, qui se serre les coudes, s'indigne, ovationne... Ou sommes-nous? A Chicoutimi? Baie-Comeau? Rosemont? Vous n'y êtes pas. Nous sommes, mes amis, à Westmount.

By Jove, comme dirait Parizeau, mais que se passe-t-il? Qu'est devenu notre vieux Westmount flegmatique et polié où l'excitation politique n'avait jamais dépassé le niveau du murmure, où tout libéral passait comme une balle de tennis sur un court bien fréquenté, où les élections se déroulaient sans plus de remous qu'un coquetel au Mount Stephen Club?

Jusqu'à présent, c'est entre francophones que se faisaient les grandes batailles. Mais cette fois, si vous cherchez de la passion, c'est à l'ouest de la rue Bleury qu'il faut aller. C'est exactement pourquoi Robert Bourassa, lui, n'y a pas mis les pieds; pour éviter les huées qui l'auraient accueillies... et pour ne pas nuire à ses candidats.

Dans les derniers sondages, le Parti Egalité a enlevé au PLQ les cinq points qui lui manquent pour égaler le taux de 55 p. cent recueilli en 1985. Ce tiers-parti sans organisation ni programme, aux candidatures hétéroclites, ne de rien sauf de la colère qui a suivi la Loi 178, a eu un succès inattendu chez les Mont-réalis anglophones. Tous les témoins de la communauté sont engagés dans une controverse passionnée: cesser d'être l'électorat captif et ignoré du PLQ, ou continuer d'y militer pour ne pas perdre toute influence?

Il est possible qu'Egalité ne récolte aucun comté. Pas sûr que dans D'Arcy-McGee, où se présente Robert Liebman, le jeune leader du parti, l'électorat juif prenne le risque de s'isoler du courant majoritaire. Pas sûr que William Holden, le plus solide des candidats d'Egalité, puisse remporter Westmount: même s'il arrivait premier chez les anglophones, les 27 p. cent d'électeurs francophones, plus les huit p. cent d'allophones, feront sans doute pencher la balance du côté du libéral William Cosgrove... Et chez les anglophones, la peur fera le reste, si jamais le sondage que *The Gazette* doit publier samedi indiquait que l'écart s'est rétréci entre le PLQ et le PQ.

Il se pourrait, en somme, que le seul impact électoral du Parti Egalité soit de réduire substantiellement les énormes majorités libérales des comtés à majorité anglophone. Mais la colère est là, palpable, audible, comme elle l'était l'autre soir à cette assemblée contradictoire au Westmount High, et l'entrée en scène d'un tiers-parti exclusivement axé sur la question linguistique en est le signe le plus tangible.

Comme pour les francophones, l'affichage n'est ici qu'un symbole. La Loi 178, et surtout le renversement de trois jugements de cour successifs par la clause « nonobstant », ont été perçus comme le signal qu'il n'y a pas de place au Québec pour les anglophones même si c'est une minorité enracinée ici depuis 200 ans, dont les enfants sont tous bilingues, et qui s'est adaptée d'assez bon gré au Québec d'après-1976. (Ceux qui ne le pouvaient pas, et qui n'étaient pas trop vieux ou trop pauvres pour déménager, ont émigré à Toronto). Signe des temps, le quart environ des interventions des candidats, devant cette audience exclusivement anglophone mais largement bilingue, ont été faites en français...

« On veut que nous soyons invisibles, dit Holden... We may not be seen but we can be heard. Nous sommes Québécois à part entière, mais nous voulons être respectés! » La salle est de cœur avec lui, même si plusieurs voteront libéral. Mais ce sera un vote de raison, un vote cérébral. Entre les libéraux et les anglophones, la brisure est plus profonde qu'en 1974 après la Loi 22, car cette fois, les plus blessés sont ceux qui s'étaient le mieux intégrés au Québec français. □

Le plus rapide au Grand Choix

IBM PS/2

Model 25

- 640 K RAM
- DOS 3.3
- 1 lecteur 720 K
- Disque rigide 20 Meg
- Clavier étendu
- Écran haute résolution
- Traitement de texte + imprimante + base de données WORKS en français
- Imprimante incluse

QUALITÉ ET FIABILITÉ IBM 2777\$

Profitez de l'offre IBM* pour enseignants et étudiants

Montréal: 3251 St-Hubert (à l'est de l'autoroute 15) 365-1777
Laval: 1533 Autoroute 440 O. (à l'est de l'autoroute 15) 688-1001

L'ORIGINAL À PRIX ABORDABLE

SUITE DE LA UNE

Les évêques de la région de Montréal en appellent à la «loi du bon sens»

JULES BÉLIVEAU

«Nous faisons un appel pressant pour que, dans l'immédiat, la loi du bon sens conduise les parties à trouver une solution peut-être imparfaite mais urgente. Nous demandons que, par la suite, soit revu le régime de négociations dans le secteur public.»

Voilà les deux demandes que les évêques catholiques de la région de Montréal expriment dans une déclaration commune sur les présents conflits de travail dans le secteur public québécois.

Cette déclaration a reçu l'assentiment des 14 évêques des diocèses faisant partie de l'Inter-Montréal au cours de la journée de mardi dernier, mais n'a été communiquée aux médias d'information qu'hier matin.

S'ils se défendent d'intervenir de façon partisane ou de vouloir adresser des blâmes à l'une ou l'autre des parties en présence, les évêques n'hésitent pas à qualifier la situation actuelle au Québec d'«inacceptable». «Dans ce conflit, disent-ils, des milliers de personnes démunies, des personnes âgées, des malades chroniques sans autres ressources sont privées de leur droit à un minimum de sécurité. Des jeunes et des parents sont pénalisés par l'arrêt des cours. Des valeurs morales élémentaires sont bafouées. On en vient même à penser que, dans le cas présent, ce qui est illégal peut devenir légitime.»

Les évêques concluent leur brève déclaration — à peine une vingtaine de lignes — en lançant un appel à la dimension éthique ou morale: «Il faut redécouvrir les critères éthiques seuls capables de bâtir une société où les droits de chacun soient respectés.»

La semaine dernière, le président sortant de l'Assemblée des évêques du Québec, Mgr Jean-Marie Fortier, archevêque de Sherbrooke, avait émis depuis Amos un communiqué sur les conflits dans le secteur public à l'occasion de l'assemblée régulière annuelle de l'épiscopat québécois.

Mgr Fortier soulignait alors que les évêques du Québec étaient «aussi vivement interpellés par la sécurité et la crainte dans lesquelles sont plongés des milliers de malades, de personnes âgées ou handicapées». Après s'être demandé si le régime de négociations dans le secteur public ne devait pas être revu, il faisait part du souhait des évêques que les représentants du gouvernement et ceux de ses employés syndiqués «aillent à la limite des efforts pour trouver une solution juste et équitable aux présents conflits», et ne rompent pas le dialogue.

Commentant hier la déclaration des évêques de l'Inter-Montréal rendue publique hier, déclaration dont il est d'ailleurs un des signataires, Mgr Bernard Hubert, évêque du diocèse de Saint-Jean-Longueuil, a insisté sur le fait que l'épiscopat a jugé nécessaire d'intervenir parce que la population du Québec est actuellement «dans une impasse» et que «tout est finalement dans l'absurde».

Mgr Hubert a indiqué que les évêques, ne serait-ce que parce qu'ils ne disposaient pas de tous les éléments leur permettant d'analyser les responsabilités des uns et des autres, devaient s'abstenir d'attribuer des torts. «Mais qu'il faille utiliser la pression que de tels conflits mettent sur des malades et sur des personnes âgées et qu'il faille utiliser ainsi le public, a-t-il ajouté, cela nous paraît non recevable.»

ENSEIGNANTS

Les enseignants rentrent

vote, tout le monde va comprendre cela», a expliqué M. Bourassa. Se défendant bien de poser un ultimatum aux centrales qui espèrent un règlement avant le scrutin, M. Bourassa a promis que les négociations reprendront immédiatement après le 25 septembre. Et, selon lui, la volonté politique de négocier sera la même.

«Ce n'est pas leur mettre un couteau sur la gorge. Mais la population du Québec comprendra qu'on ne peut pas négocier jusqu'à la dernière heure avant le scrutin. Il est rare que des négociations aient lieu durant une campagne électorale. D'ailleurs, le gouvernement aurait pu décréter qu'il n'y aurait aucune négociation durant cette période comme c'est la pratique ailleurs», a précisé M. Bourassa, lors d'une conférence de presse à Montréal.

Le premier ministre sortait d'une rencontre avec le comité ministériel de négociations formé de MM. Daniel Johnson, président du Conseil du trésor, Claude Ryan, ministre de l'Éducation et Mme Thérèse Lavoie-Roux, ministre de la Santé et des Services sociaux.

Le chef du Parti québécois Jacques Parizeau a soutenu quant à lui qu'il n'y avait aucune raison de suspendre les négociations. «Ce n'est pas Robert Bourassa qui est à la table de négociations, a-t-il dit. Il y a des négociations qui doivent bien avoir des mandats et qui devraient continuer à discuter jusqu'à ce que les négociations soient terminées.»

Pour sa part, le président du Conseil du trésor a répété que les négociations se sont déroulées rondement. Le gouvernement a mobilisé 200 négociateurs répartis à une trentaine de tables. «L'annonce d'une suspension n'est pas signe qu'un blocage est en vue.»

Le premier ministre Bourassa était toujours confiant hier de voir les négociations avec la Fédération des affaires sociales et la CEQ déboucher sur une entente à court terme. Le chef libéral a souhaité ne pas avoir à imposer un décret. «Un décret ce n'est jamais intéressant si on veut avoir un bon climat de travail dans les établissements de santé, les écoles et la fonction publique.»

Sur un ton plus conciliant que celui des derniers jours, le premier ministre a dit comprendre le désir des syndiqués de vouloir améliorer leurs conditions de travail. «Il n'est pas question de traiter ces gens de parasites ou de parasites, ni de les mépriser, comme l'on fait d'autres gouvernements. Leurs demandes sont compréhensibles.»

Le matin, M. Bourassa avait pris connaissance du sondage *Crop-La Presse* qui montrait que 46 p. cent de la population appuyait les travailleurs du domaine de la santé, tandis que 36 p. cent approuvait l'attitude du gouvernement.

À son avis, on n'a peut-être pas posé la bonne question. «Si avait demandé aux gens: voulez-vous hausser vos impôts pour répondre aux demandes des syndiqués du secteur public, la réponse n'aurait pas été la même?»

Le premier ministre a aussi indiqué que l'enveloppe de \$240 millions pour l'équité salariale n'est pas négociable, mais que des réaménagements sont toujours possibles à l'intérieur de ce montant global.

Enfin, la Fédération de l'âge d'or du Québec a publié un communiqué condamnant les grèves illégales dans le réseau de santé.

«Dans ce domaine, affirme la fédération, on ne peut se permettre de "barguiner" sur le dos des gens en difficulté.» L'organisme presse de plus le gouvernement du Québec de faire «plus que sa part» pour accélérer les négociations. □

GALLUP

Gallup: Mulroney regagne des points

porté la victoire le 21 novembre 1988 sans avoir proposé un plan d'action à la population étant donné que la campagne électorale avait porté presque uniquement sur le libre-échange, ce qui empêchait le débat sur les autres grands enjeux.

Les déchéirements des courses à la direction au sein des deux autres grands partis fédéraux jouent également en faveur du PC à l'heure actuelle et amèneront sans doute un affaiblissement des forces d'opposition quand la session reprendra lundi prochain. Le NPQ choisira son chef cet automne à Winnipeg et le PLC le printemps prochain à Calgary.

Au Québec, les libéraux fédéraux sont passés de 47 à 51 p. cent dans les intentions de vote, profitant peut-être de la popularité du parti de Robert Bourassa. Le PC est à 32 p. cent (30 le mois passé) et le NPQ à 15, une perte de cinq points.

La volte-face du week-end dernier du NPQ au sujet de l'Accord du lac Meech n'est pas de nature à l'aider dans la province. Le chef démissionnaire du parti, M. Ed Broadbent, a tenu à préciser hier après une réunion des députés de sa formation que le NPQ appuyait toujours les cinq revendications fondamentales du Québec qui ont été intégrées à l'entente constitutionnelle, dont la reconnaissance de la société distincte.

Les conservateurs ont gagné beaucoup de terrain dans les Maritimes, passant de 21 à 33 p. cent, mais les libéraux sont encore largement en tête à 53 p. cent alors que le NPQ récolte un faible 14 p. cent.

L'Ontario ne change pratiquement pas: PLC 47 p. cent, PC 27 p. cent et NPQ 24 p. cent.

Les Prairies sont toujours «bleues» (42 p. cent), suivies du NPQ (29 p. cent) et du PLC (16 p. cent), qui est cependant suivi de très près par le Parti de la réforme (13 p. cent).

La Colombie-Britannique demeure un château-fort néo-démocrate (39 p. cent) malgré une baisse de sept points et les libéraux devançant légèrement les conservateurs (26 à 22). Les autres partis recueillent cependant 14 p. cent des intentions de vote.

Le sondage a été effectué entre le 6 et le 9 septembre auprès de 1 051 personnes de 18 ans et plus. Un tel échantillon donne des résultats exacts à quatre points près 19 fois sur vingt. □

DC-10

Le DC-10 disparu localisé au Niger

avion de transport tactique du dispositif militaire français au Tchad.

Aucune des 171 personnes (156 passagers et 15 membres d'équipage) qui se trouvaient à bord du DC-10 d'UTA n'a survécu à la catastrophe, a déclaré hier soir à Paris le responsable des troupes françaises au Tchad.

Le colonel Jean Job, chef des forces françaises à N'Djamena, capitale du Tchad, a transmis la nouvelle redoutée au ministère

de la Défense, à Paris: «Malheureusement, je suis au regret de vous dire qu'il n'y a pas de survivants.»

Il tenait cette information des équipages de deux hélicoptères militaires français arrivés hier à l'endroit où ont été localisés les débris du DC-10, éparpillés sur plusieurs kilomètres carrés dans le massif montagneux de Termit, au cœur du désert du Ténére nigérien.

La compagnie aérienne française UTA n'écartait pas hier l'hypothèse que la tragédie ait pu être due à un engin explosif qui aurait été dissimulé à bord.

Selon le service de presse d'UTA, deux hypothèses sont retenues, compte tenu de la grande dispersion des débris de l'appareil: une défaillance technique — peu probable pour la compagnie —, ou la présence à bord d'un engin explosif.

La compagnie précise cependant ne disposer d'aucun élément permettant de privilégier l'une ou l'autre hypothèse.

Selon un journaliste français qui a survolé en avion les lieux de la catastrophe, la queue de l'appareil, intacte, repose sur le sable à dix km de la cabine de pilotage. Entre les deux, on a localisé la carlingue, ainsi que des cadavres très dispersés. Certains passagers étaient encore sanglés sur leurs sièges.

Hier soir, l'hypothèse d'une explosion était largement évoquée, tant au siège d'UTA qu'au sein du gouvernement.

Mardi et hier, plusieurs appels téléphoniques anonymes avaient été reçus, notamment par UTA et par l'AFP, revendiquant un attentat au nom du groupe terroriste Jihad islamique. Mais aucun élément d'authentification ne permettait d'accréditer ces communications.

Il demeure par ailleurs certain que l'accident a été brutal, sans que le commandant de bord, Georges Raveneau, un pilote pourtant très expérimenté, ait eu le temps de transmettre un quelconque message radio aux tours de contrôle de Niamey et Alger, situées sur sa route.

Autre indice en ce sens, le commandant de bord, 20 minutes après son décollage de N'Djamena, mardi en début d'après-midi, avait effectué comme prévu sa première liaison de contrôle de balises au sol, en précisant qu'il appellerait dix minutes plus tard pour effectuer son deuxième contrôle au sol. C'est donc peu après ce premier contrôle au sol, et avant le deuxième, que la catastrophe s'est produite, sans que la trajectoire prévue de l'avion ait dévié.

La compagnie n'avait toujours pas fourni hier soir une liste exhaustive des 156 passagers, parmi lesquels il y avait au moins 46 Français, 29 Tchadiens, six Italiens et sept Américains, dont plusieurs personnalités, notamment le ministre tchadien du Plan et de la Coopération, M. Soumaila Mahamat, l'épouse de l'ambassadeur des États-Unis au Tchad, Mme Pugh, deux religieux (le supérieur de l'ordre des Capucins en Suisse, Mgr Gervais Aebly et Mgr Gabriel Balet, évêque de Moundou, dans le sud du Tchad), ainsi que l'acteur et metteur en scène français Jean-Pierre Klein. En outre, huit enfants, dont trois bébés, se trouvaient à bord. □

Le policier enquêteur du drame de Winnipeg se suicide

d'après Canadian Press

WINNIPEG

■ Quelques heures à peine avant le moment prévu pour sa comparution devant la Commission d'enquête sur le traitement fait aux autochtones par la justice manitobaine, Ken Dowson, l'inspecteur de police qui avait dirigé l'enquête sur la mort d'un leader indien en 1988, s'est suicidé dans sa demeure de Winnipeg.

Le corps a été trouvé dans le sous-sol de la demeure de l'inspecteur, qui avait mis fin à ses jours avec son propre revolver.

Herb Stephen, directeur de la police de Winnipeg, a fait savoir que l'inspecteur Dowson avait laissé une lettre explicative dans laquelle il mettait en cause les travaux de la Commission, mais il s'est refusé à fournir de plus amples détails.

La nouvelle a provoqué l'ajournement immédiat des audiences de la Commission, qui fait enquête sur la mort de J.J. Harper, un leader indien qui fut mortellement blessé d'une balle provenant du revolver du policier Robert Cross lors d'une bagarre survenue entre les deux hommes dans une ruelle de Winnipeg en mars 1988.

Dawson, qui était âgé de 43 ans et comptait 19 années de service, devait être l'un des prochains témoins à comparaître devant la Commission, dont les travaux ont été ajournés hier au 3 octobre.

L'enquête avait été ouverte en réponse aux protestations formulées par plusieurs organisations autochtones à la suite de la mort de Harper.

Un arbitre ordonne à l'hôpital de rembaucher un des frères Boivin

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ L'hôpital Robert-Giffard, de Québec, doit reprendre à son service Richard Boivin, un ex-employé accusé d'avoir comploté des attentats à la bombe contre des établissements hôteliers appartenant à l'homme d'affaires Raymond Malenfant.

L'hôpital doit lui verser une somme équivalente à deux ans de salaire. De plus, Boivin exige une somme de \$150 000 pour dommages moraux.

Telle est la sentence arbitrale prononcée, le 5 septembre dernier, par Me Francine Gauthier-Montplaisir, présidente du tribunal d'arbitrage désigné pour étudier le cas de Boivin.

Le 26 août 1987, Richard Boivin, 33 ans et frère du délégué Marc-André Boivin, un ex-permanent de la Confédération des syndicats nationaux, a été congédié. Il était commis-magasinier.

Moins d'un mois plus tôt, les deux frères Boivin avaient avoué leur culpabilité à des accusations de complot et d'attentat à la dynamite contre des établissements de Raymond Malenfant, propriétaire du manoir Richelieu, de Pointe-au-Pic, paralysé par une grève percutante.

Le motel Universel, de Chicoutimi, avait été la cible d'un attentat à la bombe, le 23 mai 1987. Des officiers et syndiqués membres de la CSN préparaient, au même moment, d'autres explosions dans deux établissements hôteliers de cette chaîne, situés à Montréal et à Drummondville. Toutefois, Marc-André Boivin avait informé les policiers des intentions de ses camarades de la CSN, avant que les attentats ne se réalisent.

Où donner son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des collectes aux endroits suivants: ● à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h; ● à Montréal: Chevaliers de Colomb, Côte Saint-Paul, église Saint-Paul (sous-sol du presbytère), 1690, rue de l'Église, de 14 h 30 à 20 h 30; ● à Laval (Saint-François): Garage Dumoulin, 8115 est, boul. Lévesque, de 14 h 30 à 20 h 30.

Bridge: les Canadiennes joueront pour la 3e place

ANDRÉ TRUELLE

PERTH, Australie

■ Deux durs coups assésés tous deux dans la première journée des demi-finales ont permis aux deux équipes des États-Unis de passer aux finales du Bermuda Bowl (hommes) et de la Coupe de Venise (dames), aux championnats du monde de bridge.

L'équipe américaine de Chip Martel a pris une avance de 77-3 lors des 16 premières planchettes de son match de 160 contre l'Australie, battue 387 à 327.

Par ailleurs, chez les dames, les Canadiennes ont aussi connu un mauvais quart de 54-3.

Pas plus que les Australiens elles n'ont pu se relever de ce blitz. Elles se sont inclinées 342 à 197 après 128 mains.

Le Brésil a aussi atteint la finale masculine aux dépens de la Pologne, tandis que les Néerlandaises battaient les Allemandes de l'Ouest.

Favoris dans les deux catégories, les États-Unis entreprennent aujourd'hui les finales contre le Brésil dans le Bermuda Bowl et contre les Pays-Bas dans la Coupe de Venise. Ces finales prendront fin samedi soir.

Enfin, un match de 64 mains entre le Canada et l'Allemagne de l'Ouest décidera de la troisième place chez les dames.


Le Lotto 6/49 1 13 21 31 36 48 (26)

Tirage d'hier

La Quotidienne à trois chiffres 944
à quatre chiffres 8776

LA MÉTÉO

Québec			États-Unis		
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Min.
Abitibi	8	20	Nuag. aver.	Boston	N.-Orléans
Outaouais	8	22	Ensol. nuag.	Buffalo	Pittsburgh
Laurentides	8	22	Ensol. nuag.	Chicago	S. Francisco
Cantons de l'Est	10	22	Brume, ensol.	Miami	Washington
Mauricie	10	22	Brume, néb.	New York	Dallas
Québec	10	22	Brume, néb.		
Lac-Saint-Jean	8	20	Var., aver.		
Rimouski	10	20	Var., aver.		
Gaspésie	10	20	Nuageux		
Baie-Comeau	6	18	Nuageux		
Sept-Îles	6	18	Nuageux		
Canada			les capitales		
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Min.
Victoria	7	21	Amsterdam		Madrid
Edmonton	5	20	Athènes		Moscou
Regina	7	15	Acapulco	23	Mexico
Winnipeg	7	15	Berlin		Oslo
Toronto	11	21	Bruxelles		Paris
Fredericton	14	22	Buenos Aires		Rome
Halifax	16	19	Copenhague		Stockholm
Charlottetown	15	20	Genève		Tokyo
Saint-Jean	15	18	Hong Kong		Trinidad
			Le Caire		Vienne
			Lisbonne		
			Londres		



38-4-01

Jeudi 21 septembre 1989

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe.» Enregistrement: numéro 1400-Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS	285-7272
ABONNEMENT	285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.	
REDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
COMPTABILITE	285-6892
Grandes annonces	285-6900
ANNONCES CLASSEES	285-7111
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 9h à 17h.	
GRANDES ANNONCES	285-7202
Détailants	285-7306
National, Télé-Press	285-7265
Vacances, Voyages	285-7320
Carrières et professions, nominations	

Jeudi 21 septembre 1989

La souveraineté-association obtient l'appui de la majorité

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Depuis l'automne 1985, l'appui à l'indépendance politique du Québec a pratiquement doublé tandis que la souveraineté-association fait aussi des gains et obtient maintenant l'assentiment d'une majorité des francophones.

Un sondage Sorécom, réalisé du 14 au 19 septembre, pour le compte du quotidien *Le Soleil*, de Québec, la station CKAC et le quotidien *The Gazette*, de Montréal, révèle que 29 p. cent des personnes interrogées sont «en faveur que le Québec devienne un pays indépendant», contre 56 p. cent qui ne le sont pas, 14 p. cent étant indécis ou refusant de répondre.

Il y a quatre ans, à la même question, Sorécom avait obtenu 15 p. cent d'appui à l'indépendance contre 74 p. cent d'opposition et 11 p. cent des personnes interrogées se disaient indécises ou refusaient de répondre.

À la souveraineté-association, le présent sondage révèle que 40 p. cent disent oui contre 44 p. cent qui répondent non, tandis que six p. cent sont indécis et dix p. cent ne savent pas ou refusent de répondre. Si l'on répartissait les personnes qui ne se prononcent pas, la souveraineté-association recevrait donc un appui substantiellement plus élevé que les 40 p. cent recueillis au référendum de 1980.

Il y a quatre ans, Sorécom obtenait 34 p. cent d'appui à la souveraineté-association et 55 p. cent de non alors que 14 p. cent des personnes interrogées ne savaient pas ou refusaient de répondre.

Chez les francophones, le présent sondage donne 46 p. cent d'appui à la souveraineté-association contre 38 p. cent des répondants qui s'y opposent et 16 p. cent qui refusent de répondre ou ne savent pas.

Détail qui pourra en étonner plusieurs, 26 p. cent des personnes qui souhaitent que Robert Bourassa soit encore premier ministre au lendemain du 25 septembre sont aussi en faveur de la souveraineté-association et 14 p. cent sont en faveur de l'indépendance.

À l'inverse, 31 p. cent de ceux qui préféreraient que Jacques Parizeau soit le prochain premier ministre ne sont pas en faveur de l'indépendance et 23 p. cent n'appuient pas de plus la souveraineté-association.

Méthodologie

C'est l'Institut de cueillette de l'information (INCI) qui a réalisé les entrevues de sa centrale téléphonique, du 14 au 19 septembre 1989.

Le plan d'échantillonnage a été conçu de telle sorte que l'échantillon soit représentatif de la population du Québec ayant droit de vote, c'est-à-dire ayant 18 ans et plus et sa citoyenneté canadienne (4 910 000 personnes en 1986). L'échantillon a été tiré au hasard systématique des bottins téléphoniques des régions administratives du Québec. Au total, 1 896 noms ont été sélectionnés au prorata de chacune des régions. De ce nombre, 301 cas ont été identifiés comme non éligibles.

Des 1 595 cas admissibles, 983 ont été interviewés.

Le taux de réponse s'établit à 62 p. cent de l'échantillon final (1 595) pour l'ensemble du Québec. La maison INCI a fait des efforts systématiques pour solliciter au moins quatre fois la collaboration des personnes absentes du foyer et pour obtenir la participation de ceux qui ont refusé leur collaboration lors des premier et deuxième contacts.

L'erreur de l'échantillonnage normale applicable aux résultats d'un échantillon de 1 000 personnes varie de 1,38 à 3,16 points de pourcentage avec un seuil de probabilité de 95 p. cent.

Statistiques maquillées dans deux postes de police de la CUM

GILLES ST-JEAN

Des tentatives de vol par effraction dans des résidences et des véhicules ont été compilées comme méfaits, un type de crime moins sérieux, dans deux postes de la police de la CUM alors dirigés par M. Lorrain Lavoie.

Ces compilations fausses ont pu faire paraître la police à son avantage dans les districts 53 (est de Montréal) et 22 (Verdun), a admis hier le directeur des communications de la police de la CUM, M. Pierre Leclair, qui a confirmé les informations en ce sens transmises à *La Presse*.

«Si tous les postes faisaient ça, la quantité de crimes sérieux semblerait diminuer. Cela créerait une fausse impression de sécurité chez les citoyens», a reconnu M. Leclair.

Pour sa part, il a imputé cette façon de faire à la vision des choses de M. Lavoie, notant au passage que c'était celle de plusieurs autres services de police.

Loi des statistiques

«La Loi des statistiques oblige les services de police à classer les événements sous leur forme la plus grave. Ainsi, des dommages à une propriété causés durant une tentative de vol doivent entrer sous la rubrique tentative de vol et non méfait», a-t-il expliqué.

M. Leclair ignore combien de tentatives de vol ont été classées comme méfaits dans les districts 22 et 53 ces dernières années. Il note qu'on a compilé 40437 actes criminels considérés «autres» l'an dernier sur tout le territoire de la CUM, dont 24063 «méfaits».

Le directeur des communications du SPCUM affirme que si certains services de police recourent régulièrement au maquillage des statistiques pour améliorer leur image, ce n'est pas le cas à la CUM.

«D'autres villes possèdent des taux de solution des crimes supérieurs au nôtre parce que leurs services de police classent plusieurs crimes des qu'ils arrêtent quelqu'un pour un acte et que la manière de procéder correspond. Ici, on ne le fait que si le suspect est identifié par des témoins», affirme M. Leclair.

M. Lavoie est actuellement directeur du poste 12 en banlieue ouest. Joint au téléphone, il a refusé de commenter, alléguant qu'il s'agissait d'une affaire administrative.

Cadavre mal léché...

Grand branlé-bas de combat hier après-midi à LaPrairie, sur la Rive-Sud, où des jeunes qui rentraient d'une randonnée dans un bois ont prévenu la police qu'ils venaient de découvrir un cadavre dans un endroit peu fréquenté, à l'angle du boulevard Industriel et de la rue Goyer.

La Sûreté municipale de LaPrairie a demandé la collaboration de la SQ, qui a dépêché des enquêteurs de l'Unité des crimes contre la personne. On croyait avoir affaire au cadavre très décomposé d'un homme, dont la tête et les mains se trouvaient dans un sac à ordures et le tronc dans un autre.

C'est le docteur Claude Pothel, pathologiste du Laboratoire de médecine légale, qui a eu le fin mot de l'affaire en informant les enquêteurs, en fin d'après-midi, qu'on avait affaire au cadavre... d'un ours.

Les syndiqués de la Vickers disent non à Casteel

L'éventuel employeur exigeait une réouverture de leur convention collective et des concessions salariales

BRUNO BISSON

Les syndiqués du chantier naval Vickers, dans l'est de Montréal, ont rejeté hier à l'unanimité les concessions demandées par la compagnie Casteel, filiale du groupe Claridge Investment de la famille Bronfman, qui désire acheter l'usine du Groupe MIL.

L'éventuel employeur des 392 travailleurs de Vickers exigeait une réouverture de leur convention collective, plus de souplesse dans les définitions de tâches et des concessions salariales «qui nous auraient ramenés aux années 40», selon le président du syndicat, M. Jean-Guy Beaubien.

Le vote des 150 syndiqués réunis dans une salle de banquet de l'est de Montréal n'a pris qu'une demi-heure et n'a pas soulevé de débats parmi les travailleurs présents. Ils ont tous rejeté les demandes de Casteel même si la vente du chantier maritime demeure, pour le moment, la seule alternative à la fermeture complète de l'usine, le 31 décembre prochain.

Cinq conditions

De plus, le syndicat des employés de Vickers a mis de l'avant cinq conditions pour appuyer la vente de l'usine à Casteel dont une concerne l'employeur actuel, le Groupe MIL, anciennement Marine Industries: le syndicat demande que MIL inclue dans la vente du chantier naval, les ateliers de construction des réacteurs nucléaires CANDU.

Quant aux garanties exigées de Casteel, elles concernent le maintien de la paie de séparation promise par MIL au cas où Casteel devrait fermer définitivement le



Après le vote, Jean Saint-Louis et Edmond Couture, qui comptent chacun 28 ans d'ancienneté à la Vickers, discutaient des offres de Casteel avec un retraité de l'usine, M. Jean-Guy Dion.

chantier et le respect des emplois actuellement occupés par les syndiqués de Vickers.

De plus, le syndicat demande un plan de modernisation des installations du chantier naval et veut savoir quels contrats le nouveau propriétaire entend faire exécuter à l'usine de Montréal-Est.

«Casteel sait que les contrats que nous avons en poche peuvent occuper pas plus de 80 travailleurs jusqu'à la fin de 1990. Comme la compagnie n'achète sûre-

ment pas Vickers pour perdre \$7 millions par année comme MIL, nous voulons savoir ce qu'elle a l'intention de faire ici.»

M. Beaubien craint par dessus tout que les travailleurs actuels de Vickers soit peu à peu remplacés au profit d'employés non-syndiqués de Casteel, qui possède une usine sur la rive-sud de Montréal.

En plus de se retrouver ainsi au chômage à plus ou moins long terme, les syndiqués perdraient du même coup la paie de séparation promise par l'employeur ac-

tuel après la fermeture prévue pour décembre prochain.

«C'est pas parce que les travailleurs de Vickers sont dehors qu'il faut en plus les piétiner, a déclaré M. Beaubien. Ça fait cinq ans qu'on se bat pour survivre. Les gars sont tannés», a-t-il ajouté après avoir affirmé être peu surpris du rejet des demandes de Casteel.

Rappelons que la fermeture définitive du chantier naval de MIL, prévue pour le 31 décembre, a été annoncée le 7 juillet dernier. Le

Groupe MIL annonçait alors qu'il perdait un demi-million de dollars par mois et que ses pertes accumulées depuis cinq ans totalisaient \$40 millions.

Le président du Groupe MIL, M. Robert Tessier, avait alors affirmé être incapable de trouver un acheteur pour la Vickers et que les contrats pour les composants de sous-marins pour la Défense américaine étaient à sec. Ces contrats représentaient 70 p. cent du chiffre d'affaires de Vickers.

Paie de séparation

Toutefois, il y a deux semaines, *La Presse* révélait qu'un acheteur se manifestait, à la surprise générale, et qu'une entente semblait sur le point d'aboutir pour la vente des installations à Casteel.

Le 14 septembre dernier, le syndicat déchantait en recevant les demandes de concessions salariales du nouvel employeur. Et hier, les syndiqués rencontrés immédiatement après le vote ne semblaient ni déçus ni surpris de la tournure des événements.

Daniel Pelletier, qui travaille à la Vickers depuis 15 ans, estimait que si les employés ont rejeté les demandes de Casteel, c'est qu'ils ne croient plus dans les chances de survie du chantier et qu'ils ont peur de perdre leur paie de séparation, équivalent à une semaine de salaire par année d'ancienneté, jusqu'à un maximum de 26 semaines.

Pour leur part, MM. Jean Saint-Louis et Edouard Croteau, qui travaillent tous les deux depuis 28 ans à la Vickers, ils étaient tout simplement révoltés qu'un employeur leur demande d'abandonner des conditions de travail qu'ils ont acquies à la suite de plusieurs conflits syndicaux.

La police verte débarque dans une fabrique de lubrifiants à Saint-Mathieu

MARIE-FRANCE LÉGER

Le ministère de l'Environnement a décidé de frapper fort hier en envoyant une dizaine d'inspecteurs de sa «police verte» enquêter sur les opérations de la compagnie Furoil, à Saint-Mathieu de Beuloil, qui fabrique des produits lubrifiants et de la graisse pour nettoyer les moteurs, et vérifier si son propriétaire, M. Denis Furois, n'entreposait pas des produits susceptibles de contaminer les alentours.

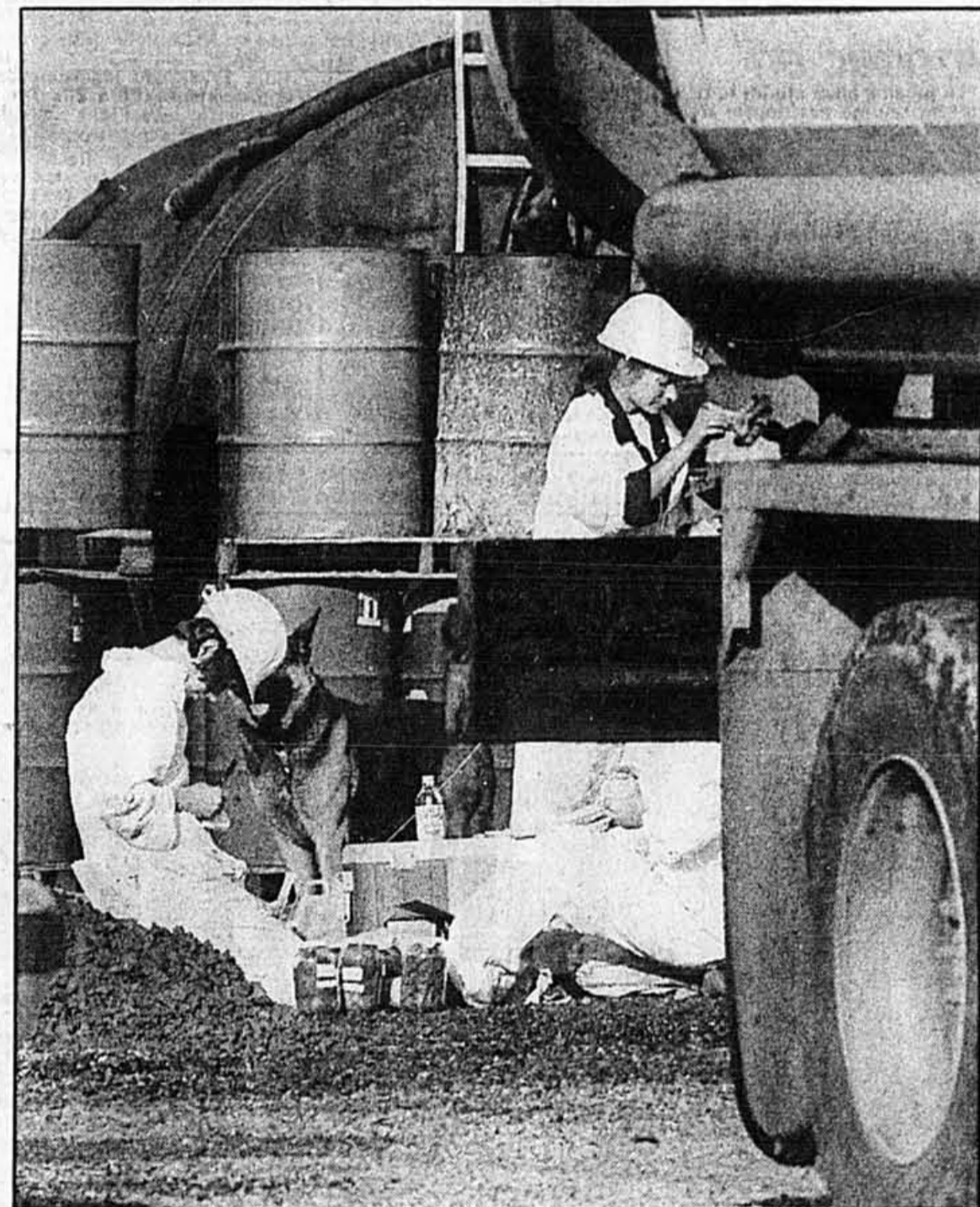
C'est vers 11 heures hier matin que les enquêteurs du ministère se sont présentés sans avertissement aux locaux de la compagnie avec un mandat de perquisition, accompagnés de la police, d'inspecteurs du ministère de l'Énergie et des Ressources, de la Régie des gaz et du Bureau des examinateurs électriques du ministère du Travail et par des inspecteurs du service des incendies de la Ville de Beuloil.

Une des causes de ce branlé-bas de combat c'est d'abord que la compagnie Furoil ne détient aucun certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement. Ensuite, parce que le propriétaire ne s'est pas conformé aux normes de sécurité émises en janvier dernier par le ministère, à la suite de l'incendie d'une boîte électrique à côté des entrepôts Furoil. Le propriétaire avait jusqu'au mois de mai pour le faire.

M. Denis Furois est renversé par de tels procédés. «Écoutez, la police franchement, j'suis pas un bandit. Ça fait 20 ans que je fais ce travail, je sais ce que je fais», a-t-il déclaré, outré, à *La Presse*. M. Furois est à Saint-Mathieu depuis cinq ou six ans et a soutenu que ses huiles n'étaient pas contaminées, qu'il les achetait des raffineries et qu'elles n'avaient jamais été utilisées auparavant.

Il a tout au plus concédé que ses produits se déversaient de temps en temps sur le terrain à l'extérieur, comme n'importe quel renversement d'huile de voitures sur les routes, mais qu'il la pompait rapidement avec un camion à succion ou faisait appel à une compagnie de nettoyage comme Sanivan.

Le propriétaire a soutenu qu'il ne pouvait pas se conformer à toutes les exigences du



L'équipe des enquêteurs de la «police verte» du ministère de l'Environnement prélève des échantillons sur le terrain de la compagnie Furoil.

ministère à cause du coût des opérations: «Si ça continue je vais être obligé de vendre. Je ne peux pas me permettre de bâtir un mur de béton tout autour du terrain, c'est de la folie». M. Furois est sûr de lui: il n'entrepose aucun déchet toxique.

Le responsable de l'enquête,

Roger Martel, est moins catégorique. Il a indiqué qu'il n'avait aucun doute sur la bonne qualité des produits Furoil mais qu'il «pouvait pas encore affirmer qu'il n'existait aucun produit dangereux sur le terrain de la compagnie. «Même un baril d'huile vide peut devenir un produit dangereux», a-t-il expli-

qué. L'enquête a débuté lundi matin. Quelques heures plus tard M. Martel a rencontré les procureurs du ministère de l'Environnement et toute la journée d'hier son équipe a prélevé des échantillons d'huile dans les barils, dans les réservoirs et jusque dans le sol.

Une fourgonnette sans conducteur fonce dans un restaurant

MARIE-FRANCE LÉGER

Une fourgonnette a traversé vers 4 heures 10 hier matin la vitrine du restaurant le Bordelais, situé au 1000 boulevard Gouin Ouest, dans le nord de la ville. Personne n'a été blessé mais les voisins ont entendu les vitres voler en éclats et les crissements des pneus qui continuaient à tourner alors que l'accélérateur donnait sa pleine puissance.

Avertis par le système d'alarme déclenché lors de l'incident, le propriétaire, M. Magid Abouzeid, et les policiers se sont rendus immédiatement sur les lieux. «Au début on croyait que c'était un accident mais les policiers se sont rendus compte qu'il n'y avait personne à bord du véhicule», a déclaré le sergent-détective Martin Naud de la section des incendies criminels, qui est chargé de l'enquête.

Bidons d'essence

Les policiers ont découvert un bloc de ciment qui écrasait l'accélérateur. À l'arrière de la fourgonnette on a trouvé deux gros bidons d'essence de plastique blanc. Le sergent-détective Jean-pierre Lemay, de la section des incendies criminels, a rapporté à *La Presse* que plusieurs litres d'essence avaient été répandus à l'intérieur du véhicule, probablement pour le faire sauter sous la force de l'impact.

Selon le propriétaire du restaurant, on a d'abord cru que la fourgonnette flambait parce que les pneus projetaient des étincelles et qu'une grosse fumée sortait du radiateur.

Hier matin des employés faisaient le ménage pour enlever les débris de vitres, de bois et d'aluminium dans la salle à manger du Bordelais. Les tapis étaient transformés en éponges à cause de la pluie qui avait pénétré par l'ouverture béante de la devanture. M. Abouzeid est propriétaire du Bordelais depuis deux ans et il a affirmé que c'est la première fois qu'un incident de cette importance se produit dans son établissement.

La section des incendies criminels a fait savoir que la fourgonnette avait été volée plus tôt dans la nuit, sur la rue Basile Routhier dans Montréal-Nord. Après l'incident, le véhicule a été conduit à la fourrière de la ville de Montréal. La police poursuit son enquête pour connaître les motifs et les suspects qui pourraient être impliqués dans cette affaire.

VIGOUREUSEMENT COMMENTÉES...

L'actualité, la vie artistique, les nouvelles tendances et la vie quotidienne ont toutes leur importance à *Début de soirée*. Retrouvez René Simard, Marie-Michèle Desrosiers, Joane Prince, Pierre Godin, Richard Martineau et Daniel Mercure aux côtés de Louise-Josée Mondoux.

DÉBUT DE SOIRÉE

Avec Louise-Josée Mondoux

Producteur délégué: Pierre Dupeppe

Ce soir 18h30

câble 8

Radio Québec

C'est autre chose et c'est tant mieux.

Office régional de transport: une entente insatisfaisante pour l'opposition de Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le premier ministre Robert Bourassa et son ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, seront à l'hôtel de ville de Laval cet après-midi pour entériner le protocole d'entente créant l'Office régional de transport (ORT).

La Presse rapportait hier que les pourparlers entre Québec et le maire Jean Doré achoppaient sur des questions d'immobilisations, et qu'un proche collaborateur du ministre des Transports avait déclaré que le gouvernement avait intérêt à donner son accord sur l'entente intervenue la semaine dernière entre la Communauté urbaine de Montréal et Laval le plus tôt possible.

Rappelons que si le parti au pouvoir à Laval, le Parti du ralliement officiel des Lavallois (PRO), le maire Gilles Vaillancourt en tête, est heureux de ce dénouement, les deux autres partis, soit le Parti du renouveau de Laval (PRL) et le Parti lavallois (PL) demandent que la signature de cette entente soit reportée aux lendemains des élections municipales de Laval qui auront lieu le 5 novembre.

Montréal avantagé

«Actuellement, soutient le chef et candidat à la mairie du PRL, Jean-Paul Théorêt, c'est Montréal qui est avantagé dans le texte du protocole. Même si l'entente est signée immédiatement, le métro ne roulera pas à Laval demain, il va falloir attendre au moins six ans avant que le prolongement ne devienne une réalité. Donc pourquoi se presser pour l'entente? Retarder la signature d'un mois ne changera pas grand chose au programme, sauf que le signataire pour Laval sera le maire élu par la population.»

L'ex-député de Vimont à l'Assemblée nationale souligne qu'il faut que le document créant l'ORT soit rendu public. «Je suis en faveur de la création d'un ORT et de la venue du métro à Laval, mais je ne crois pas que de le prolonger seulement jusqu'au boulevard Saint-Martin (continuation de la ligne deux est) va

régler beaucoup de chose. Dans notre programme, on prône aussi le prolongement de la ligne deux ouest. De plus, on ne connaît pas les coûts d'exploitation et on ne sait encore quand la participation financière de Laval va commencer.»

Le chef et candidat à la mairie du PL, Pierrette Roussin, qui s'est déjà prononcée contre la venue d'un métro souterrain à Laval, affirme que cette «entente a été bâclée dans une perspective purement électorale, et que, loin de servir les intérêts des Lavallois, elle constitue un recul important par rapport avec ce qui a prévalu jusqu'ici.»

Mme Roussin est d'avis qu'avec cette entente Laval perd son autonomie en matière de transport. Deux blocs ont été formés. Dans l'un, on retrouve Montréal avec six votes et, dans l'autre, les municipalités de la banlieue de la CUM, Laval et les municipalités de la Rive-Sud qui totalisent six votes. «La procédure, poursuit Mme Roussin, stipule que pour qu'une décision soit adoptée on doit obtenir la majorité dans chaque bloc. Ainsi Montréal, qui a plus d'affinités avec la CUM et la Rive-Sud, peut, avec leur appui, réduire Laval au silence chaque fois qu'elle le jugera à propos.»

Le PL voudrait aussi savoir quelle sera la partie de la facture qui devra être payée par les Lavallois dans cette entente.

«Conséquemment le Parti lavallois fait appel à toutes les instances gouvernementales pour qu'elles ne cèdent pas à des considérations purement électorales et attendent le 6 novembre que la population se soit prononcée sur qui elle veut avoir en poste à l'hôtel de ville pour négocier en son nom», conclut le PL dans un communiqué émis hier.

Si tout se déroule comme prévu par les signataires du protocole d'entente, la double tarification pour les usagers de Laval et de la Rive-Sud qui utilisent le métro disparaîtra le 1er janvier prochain. Avec l'achat d'une carte mensuelle de \$42, il sera possible de circuler de Laval à la Rive-Sud, en passant par l'est et l'ouest de l'île de Montréal sans payer un sou de plus.



Le Monde à bicyclette a donné hier une nouvelle signification des lettres BPC: Banlieue, Pétrole, Chars. En d'autres mots: ironie du char, cet objet hautement toxique pour l'environnement.

PHOTO RENÉ PICARD, La Presse

Le Monde à bicyclette ironise sur le char ... un objet hautement toxique pour l'environnement

LILIANNE LACROIX

«Comment peut-on dire que l'environnement est une priorité en oubliant le problème numéro un: l'automobile privée?»

Claire Morrissette et ses compagnons du Monde à Bicyclette ont décidé d'illustrer le problème d'une façon théâtrale hier matin en organisant, juste en face de l'entrée du pont Jacques-Cartier, une manif BPC. Une manif Banlieue-Pétrole-Chars!

Vêtu de vêtements de sécurité blancs, une équipe sanitaire créée par l'organisme a en effet procédé, au pied du pont, à l'emballage sanitaire d'une automobile, cet objet «hautement toxique pour l'environnement».

Selon Mme Morrissette, porte-parole de l'organisme, il est plus que temps d'aborder le problème de l'usage de l'automobile. L'organisme suggère même à nos dirigeants des mesures restrictives, comme d'empêcher les automobi-

listes seuls d'avoir accès au centre ville.

«Alors qu'on devrait mettre l'accent sur le transport en commun, on laisse pourrir les problèmes de la STRSM, on regarde mourir le train de banlieue des Deux-Montagnes et aberration encore pire, on engloutit encore de l'argent pour les autoroutes, poursuit Mme Morrissette. La vallée de Saint-Laurent est un jardin qu'on devrait protéger mais qu'on est en train de couvrir de béton...»

Mme Morrissette rappelait d'ailleurs que l'automobile est responsable de 50 p. cent de la production de monoxyde de carbone dans l'atmosphère et qu'on lui doit aussi quelque 40 p. cent des pluies acides.

Le Monde à bicyclette réclame donc des partis en campagne électorale des mesures énergiques pour stopper la prolifération des Banlieues, qui créent le transport inutile, diminuer l'usage des Chars dans la région métropolitaine, et réduire la consumma-

tion de Pétrole que tout cela entraîne.

Motifs de joie

Les cyclistes ont toutefois certaines raisons de se réjouir puisque c'est demain que le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Yvon Picotte, et la responsable des loisirs et du développement communautaire au Comité exécutif de la Ville de Montréal, Mme Léa Cousineau, doivent préciser à quelle date sera

aménagé le lien cyclable avec la Rive-Sud que les cyclistes réclamaient à grands cris depuis fort longtemps.

D'autre part, le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, a annoncé hier un investissement de \$4,7 millions pour l'aménagement d'une piste cyclable le long de la structure de l'estacade près du pont Champlain. Cette piste présentera l'avantage de maintenir un lien entre la jetée longeant le canal du Saint-Laurent et l'île des Soeurs.

Explosion d'un gazoduc en Ossetie du Nord

Agence France-Presse MOSCOU

Le gazoduc Sibérie occidentale-Caucase a été coupé à la suite d'une explosion dans la nuit de mardi à mercredi en Ossetie du Nord, au nord du Caucase, près de Orzhonikidze, privant la Géorgie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan d'une importante quantité de gaz sibérien.

Le gazoduc secondaire mis en service est en effet de capacité inférieure et la coupure pourrait durer plusieurs jours.

L'explosion s'est produite au milieu d'un tuyau de 1,20 mètre

de diamètre et non à une soudure, ce qui pourrait s'expliquer par un défaut de fabrication, précise l'agence TASS citant un responsable local.

Il n'y a pas eu de victimes et les systèmes de sécurité ont fonctionné, selon TASS.

L'agence soviétique n'évoque pas l'hypothèse d'un attentat. Privé de gaz le Caucase au moment où l'Arménie connaît déjà une grave pénurie de carburant en raison du blocus des transports assurés à partir de l'Azerbaïdjan pourrait contribuer à aggraver les tensions dans cette région, estiment les observateurs.

NOUS SOMMES LA COMPÉTITION PRIX INCROYABLES

COR-BIT 286-AT
FINANÇEMENT DISPONIBLE
1 AN DE GARANTIE Pleins et sans-entretien

COR-BIT 640K COMPATIBLE XT
Vitesse turbo de 12 Mhz, mémoire vive 640 K, monochrome, port série parallèle et jeux, horloge et calendrier, clavier 101 touches, lecteur 360K, disque dur 40 MEG, moniteur.
Rég. 1 705 \$ SPÉCIAL: 1 099 \$

COR-BIT 80286-AT ORDINATEUR
12 Mhz turbo, 2 MEG mémoire vive, monochrome, port parallèle et série, horloge et calendrier, clavier 101 touches, disque dur 40 MEG, lecteur 1.2 MB, moniteur.
Rég. 2 705 \$ SPÉCIAL: 1 699 \$

COR-BIT 80386-24 ORDINATEUR
24 Mhz turbo, 4 MEG mémoire vive, monochrome, port parallèle et série, horloge et calendrier, clavier 101 touches, disque dur 40 MEG, lecteur 1.2 MB, moniteur.
Rég. 4 495 \$ SPÉCIAL: 3 795 \$

La plus vaste sélection de livres et logiciels à Montréal. Imprimantes, moniteurs, modems et plusieurs accessoires.

Cor-Bit Peripherals Inc. 1255, rue Guy (514) (coin Ste-Catherine), Mtl 939-1500

loto-québec Résultats

Tirage du 89-09-20

4	12	19	20	21
26	32	34	36	37
38	44	47	53	60
61	62	64	69	70

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

PROCHAIN TIRAGE: 89-09-22

Lot	Lot	Lot
Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)
10/10 200 000 \$	8/8 25 000 \$	6/6 1 000 \$
9/10 5 000 \$	7/8 200 \$	5/6 25 \$
8/10 200 \$	6/8 10 \$	5/5 250 \$
7/10 25 \$	5/7 5 000 \$	4/5 5 \$
6/10 5 \$	4/7 50 \$	4/4 100 \$
9/9 50 000 \$	5/7 5 \$	3/3 25 \$
8/9 1 000 \$		2/2 7 \$
7/9 100 \$		
6/9 5 \$		

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

REMISE DE

GM met

cartes sur table!

À vous de jouer!

PLUS CLIMATISEUR OU BOÎTE AUTOMATIQUE SANS FRAIS OU RABAIS DE 1000\$**

GM vous offre tous les atouts qu'il vous faut pour obtenir une Chevrolet Corsica, Pontiac Tempest ou Chevrolet Beretta à votre goût. Vous profitez d'abord d'une remise de 500\$ du manufacturier. Puis vous pouvez choisir l'une ou l'autre des trois options suivantes: climatiseur sans frais, boîte automatique sans supplément ou rabais de 1000\$ sur le P.D.S.F. Avec GM, vous gagnez à coup sûr!

GM **TOTAL** GARANTIE DE 3 ANS / 80 000 KM

Ça, c'est GM aujourd'hui

*Remise de 500\$ en espèces offerte directement par General Motors, disponible uniquement pour les achats au détail. Vous pouvez garder ce montant ou l'appliquer à votre transaction. L'offre s'applique à tous les modèles Chevrolet Corsica, Pontiac Tempest et Chevrolet Beretta neufs 1989 et années précédentes achetées et livrées à partir du stock du concessionnaire à compter du 26 juillet 1989. L'offre prend fin le 27 septembre 1989. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport. Renseignez-vous aussi sur l'offre pour les parcs auprès d'un concessionnaire. L'offre comporte une participation du concessionnaire. Voir un concessionnaire participant pour tous les détails.

**Climatiseur installé à l'usine sans frais (ou un rabais équivalent au P.D.S.F. lorsque standard) ou boîte automatique sans supplément ou rabais de 1000\$ offert par GM sur le P.D.S.F. L'offre s'applique aux modèles Chevrolet Corsica, Pontiac Tempest et Chevrolet Beretta neufs 1989 spécialement équipés. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport applicables. Offre valable pour les achats au détail seulement. Cette offre comporte une participation du concessionnaire. Voir un concessionnaire participant pour tous les détails. L'offre est prolongée jusqu'au 27 septembre 1989.

Michel Reeves est coupable, mais de quoi au juste?

YVES BOISVERT

■ Michel Reeves est coupable, tout le monde — y compris l'accusé — s'entend là-dessus. Mais de quoi au juste?

Lors des plaidoiries des avocats, hier matin au Palais de justice de Montréal, trois possibilités se sont présentées au jury de sept femmes et cinq hommes qui commencent à délibérer dès aujourd'hui. Reeves est coupable de meurtre prémédité (1er degré), de meurtre (2e degré) ou d'homicide involontaire.

Reeves, 31 ans, est accusé du meurtre d'un homme de 41 ans

que la presse de la Rive-Sud avait surnommé le « monstre de l'Acadie ». Cet homme était accusé de très nombreuses agressions sexuelles sur de jeunes enfants et était emprisonné au Centre de détention de Parthenais dans la même cellule que Reeves et trois autres prévenus.

L'homme a été retrouvé mort le matin du 3 novembre 1988. Il avait été étranglé dans son lit durant la nuit dans cette cellule commune, prétendument un lieu de « super-protection ».

Vu les aveux répétés de Reeves, toute possibilité d'acquiescement est aujourd'hui exclue. L'avocat de l'accusé, Me Michel

Ferland, a plaidé hier la thèse de l'homicide involontaire. En effet, lors de son témoignage, Reeves prétendait qu'il voulait seulement « faire peur » à son co-détenu, pour qu'il cesse de se vanter de ses crimes sexuels, et que la mort est survenue de façon accidentelle.

Pour « faire peur » à la victime, Reeves avait enroulé une serviette autour de son cou pendant son sommeil, et l'avait étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuive.

Dans sa plaidoirie, Me Normand Chénier, de la Couronne, a mis fortement en doute la crédibilité de l'accusé, et a estimé que la méthode de Reeves constituait un bien étrange façon de « seulement faire peur » à quelqu'un.

« Est-ce que Michel Reeves ne voulait pas plutôt passer pour un héros dans le milieu carcéral, en assassinant un présumé agresseur sexuel », a lancé le procureur de la poursuite?

« Peu importe ce qu'on reprochait à la victime, il avait droit à un procès, il avait droit d'être jugé, il avait droit à une défense pleine et entière, comme n'importe qui, comme M. Reeves lui-même. Nous ne vivons pas dans un système de « justice de bras », a poursuivi Me Chénier.

Selon le ministère public, peu importe laquelle des versions de Reeves on croit, les preuves sont suffisantes pour conclure à l'hypothèse d'un meurtre prémédité.

Le juge Pierre Pinard, qui préside au procès, donne ses directives aux jurés ce matin, et il ne serait pas étonnant qu'un verdict soit rendu dès cet après-midi.

Poursuite de \$25 000 contre Eaton pour « l'explosion » d'un téléphone sans fil

■ Un résident de Côte Saint-Luc, affligé d'une surdité permanente dans une oreille à la suite de « l'explosion » de son téléphone sans fil, a intenté hier en Cour supérieure une poursuite de \$25 000 contre la compagnie T. Eaton Inc. qu'il tient responsable de lui avoir vendu un produit défectueux dans sa conception et dans son fonctionnement.

M. Aurel Lupescu soutient sa poursuite qu'entre le 25 et le 31 décembre 1988, il utilisait l'appareil et le tenait à l'oreille droite lorsqu'il a entendu un « bruit ex-

plosif ». Le couvercle du compariment contenant la pile a sauté. Une poudre noire a éclaboussé et taché sa chemise. Sur le coup, il a ressenti une douleur vive et n'entendait plus rien.

Il a été examiné par un médecin qui l'a référé à l'Hôpital Général Juif où il a subi deux tests en audiologie, en janvier et en mars dernier. Comme il n'entendait toujours rien et il souffrait, il a décidé de consulter un oto-rhino-laryngologiste, le 7 avril, qui a diagnostiqué une surdité permanente.

M. Lupescu avait acheté l'appa-

reil — un modèle 2-9519 fabriqué par Thomson Consumer Electronics Canada Inc. et vendu sous marque General Electric — un an plus tôt au magasin Eaton du mail Cavendish, à Côte Saint-Luc. Il avait souvent entendu des grésillements dans l'appareil, mais n'en avait pas fait de cas.

Il note que Eaton lui a remboursé le prix d'achat de l'appareil en janvier 1989, donc reconnaissant qu'il était défectueux. Il reproche aussi à la compagnie de ne pas l'avoir prévenu des risques et des techniques d'opération.

Le procès de Montpetit est terminé

LISA BINSSE

■ Après un procès d'un mois et sept jours consacrés à la présentation des arguments des avocats, le procès au civil de l'homme d'affaires de Senneville, Guy Montpetit, a pris fin hier devant le juge André Forget, de la Cour supérieure, qui a pris la cause en délibéré, tout en promettant de rendre jugement le plus tôt possible.

Rappelons que M. Montpetit et ses compagnies sont poursuivis par le financier japonais Takayuki Tsuru pour la somme de \$39 millions.

Hier, les avocats de M. Tsuru ont répliqué aux arguments de l'avocat de M. Montpetit, Me Jacques Larochelle, notamment à sa thèse à l'effet que M. Tsuru, loin d'être naïf en prêtant son argent, visait plutôt à s'accaparer la technologie informatique de premier plan que désirait développer M. Montpetit.

Me Robert Mongeon a déclaré que cette thèse n'avait pas d'allure. Selon Me Mongeon et Me David Rothschild, malgré ses prétentions, M. Montpetit était l'âme dirigeante du projet et un mauvais administrateur. Il

n'avait pas le droit, ont-ils argué, d'être un mauvais administrateur des fonds prêtés par M. Tsuru et dont il a fait une mauvaise utilisation.

Me Larochelle a soutenu que M. Montpetit n'avait pas trompé M. Tsuru, ni abusé de sa confiance et que ce dernier avait prêté son argent en toute connaissance de cause.

La poursuite a été intentée en octobre dernier par M. Tsuru qui allègue qu'il a prêté cet argent, en trois tranches entre avril et décembre 1987, notamment pour permettre à son « ami », M. Montpetit, de réaliser son rêve, soit le projet GigaMos. Ce projet d'environ \$100 millions visait la mise sur pied d'un laboratoire de haute technologie informatique à Vaudreuil.

L'homme d'affaires nippon soutient dans sa poursuite que l'argent, qui n'a pas été remboursé par M. Montpetit et ses compagnies, a servi à d'autres fins que celles prévues, dont l'achat d'une résidence somptueuse à Senneville et d'un jet d'affaires, en plus de couvrir le paiement de certaines dettes personnelles.

Les noms de plusieurs personnes ont été cités à quelques reprises pendant le procès, dont celui du sénateur conservateur Michel Cogger, qui selon les témoignages entendus aurait été mêlé à cette histoire depuis 1985. À l'époque, il était l'avocat de M. Montpetit qui le considérait d'ailleurs comme un des fondateurs du projet GigaMos.

Selon M. Montpetit, le rôle de M. Cogger était de trouver du financement pour le projet et de le promouvoir auprès du gouvernement fédéral. M. Montpetit tentait d'obtenir une subvention fédérale-provinciale de \$45 millions. Cette demande a été rejetée en avril 1988.

Entre 1986 et 1988, M. Cogger a reçu, en frais d'honoraires et en prêts, \$229 000 de M. Montpetit, dont \$130 000 provenaient de l'argent de M. Tsuru. M. Cogger, ami personnel du premier ministre Mulroney, a été nommé sénateur en mai 1986.

Le procès civil de M. Montpetit a eu lieu en juin. Les plaidoiries des avocats ont commencé le 5 septembre.

Un imitateur d'Elvis Presley exécuté au Texas

Agence France-Presse
HUNTSVILLE, Texas

■ Un ancien imitateur d'Elvis Presley, James Paster, 44 ans, a été exécuté hier par injection de produit létal, pour le meurtre d'un homme en 1980, ont annoncé les autorités pénitentiaires de Huntsville.

James Paster, avait abattu l'homme à la sortie d'un bar de Houston, contre une moto et \$1 000 que lui avait donné l'épouse de sa victime qui purge actuellement une peine de prison à vie.

Avant d'être exécuté, le condamné avait reconnu le meurtre de quatre autres femmes. À ce titre il purgeait en plus une peine

de prison à vie pour le viol et le meurtre de l'une d'elles.



James Paster PHOTO CP

ENCANS EMPIRE PRÉAVIS VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES BIJOUX - OEUVRES D'ART



Paul-Émile Borduas Huile sur toile 42" x 32" 1955
Alfred Joseph Casson Huile sur toile 37" x 44" 1923
Jean-Paul Riopelle Huile sur toile 39.5" x 32"

Nous avons déjà reçu les toiles ci-dessus et d'autres oeuvres marquant de Emily Carr, A.H. Robinson, M.A. Suzor-Côté, T. Thomson, J.W. Morrice, A.Y. Jackson, F.A. Varley, L.L. Fitzgerald, A. Lismer, A. Pellan et C. Krieghoff, entre autres.

Nous acceptons en consignation les belles peintures canadiennes et européennes, les pièces de collection rares, les pièces en argent, les bijoux, les porcelaines, les gravures Louis Icart, etc.

N'hésitez pas. Téléphonez dès aujourd'hui. Notre jeune équipe va de l'avant et nous ferons ce qu'il faut pour que vos articles importants soient inclus dans notre vente, du 16 au 19 octobre 1989.

Empire tient des ventes aux enchères avec catalogue tous les mois et à la même adresse à Montréal depuis plus de dix ans. Nous tenons aussi régulièrement des ventes à notre galerie d'Ottawa et 2 encans par année à Toronto.

LES ENCANS EMPIRE: La seule maison pour ceux et celles qui en demandent plus en termes de service, de qualité et de fiabilité.

5500, rue Paré, Montréal, Québec H4P 2M1
tél.: (514) 737-6586

PRÊTS
commerciaux seulement
sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

McGill
PORTES OUVERTES
22-23 SEPTEMBRE 89 de 10h à 17h
Expositions, débats, conférences, concerts,
rencontres sportives, etc, sur le campus central
(rues Sherbrooke et McGill College)
Entrée gratuite
Renseignements 398-6748 ou 398-8980

C'EST NOTRE 90^{ème} ANNIVERSAIRE
A. Gold & Sons
1899-1989
ET VOUS ÊTES NOTRE INVITÉ D'HONNEUR

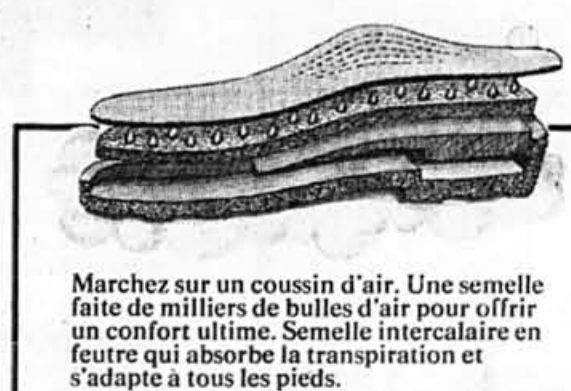
La sensation de marcher pieds nus dans le sable Le confort d'un soulier au renom international **ROHDE** d'Allemagne



Exceptionnel à seulement
100\$
• noir • taupe
Pointures 6 à 13

Une nouveauté de ROHDE, un nom reconnu mondialement comme chef de file dans le soulier de marche confortable. Ce souple soulier en cuir veiné est définitivement une valeur exceptionnelle pour seulement 100 \$.

MAGASINEZ DANS TOUTS NOS MAGASINS OU
COMMANDE POSTALE — TÉLÉPHONEZ OU ÉCRIVEZ — (514) 288-4653, poste 231
A. GOLD & SONS, 2050, rue BLEURY, BUREAU 100, MONTREAL, Qc H3A 2J5
Faites-moi parvenir 1 paire de chaussures ROHDE à 100 \$.
Faites-moi parvenir 2 paires de chaussures ROHDE à 100 \$. Total 200 \$
Ajoutez 3,50 \$ de frais de livraison pour (1) ou (2) paires.
Pointure _____ Pointure _____
1er choix de teinte _____ 2e choix de teinte _____
Ct joint mandat-poste chèque (pas de P.S.L.)
Portez à mon compte Amex Visa MasterCard Diners Carte Blanche A. Gold & Sons
Numero de carte _____ Date d'expiration _____
Nom: _____ Tel.: _____
Adresse: _____ App.: _____
Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____



• MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • 960, STE-CATHERINE O. • LA PLACE VERTU
• FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE • GALERIES D'ANJOU • PROMENADES ST-BRUNO • CARREFOUR LAVAL
Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, A. Gold & Sons.

Encore quelques heures pour profiter de l'été

L'équinoxe d'automne se produira demain, à 21h20

LILIANNE LACROIX

■ Si déjà vous déplorez, en ce 21 septembre, l'arrivée de l'automne et vous préparez à faire vos adieux à un bel été, attendez encore un peu.

Il vous reste en effet quelques heures pour profiter de ce qu'on appelle officiellement l'été puisque l'équinoxe d'automne ne se produira que demain, à 21h20. Le soleil se trouvant alors exactement au-dessus de l'Équateur, la nuit et le jour seront d'égal durée.

C'est à un été particulièrement sec, surtout en juillet, qu'on dira adieu demain soir. Selon René Lagacé, météorologue en poste à Dorval, ce juillet 1989 s'est en effet révélé le mois le plus sec jamais enregistré depuis le début des relevés météorologiques à Dorval, en 1940.

Alors que juillet 88 avait été particulièrement « aride » avec 31,2 mm d'eau, l'édition 89 a fracassé le record avec seulement 30 mm, alors que la normale se situe à 90 mm.

Si la température moyenne de 21,7 degrés a voisiné la normale de 20,9 degrés, les périodes d'ensoleillement se sont prolongées avec 317 heures au total alors que la normale se situe à 275 heures. L'an dernier, on avait connu 237 heures d'ensoleillement.

De la pluie en août

Si juillet nous a réservé de belles surprises, juin et jusqu'à maintenant septembre ne sont guère sortis de l'ordinaire. Quant au mois d'août, il nous a présenté plus de précipitation avec un total de 119,2 mm contre la normale de 91,9. Toute cette pluie s'est toutefois concentrée sur quelques jours puisque le 5 août, il en était déjà tombé 55 mm et que d'autres ondées nous ont rafraîchis pour un total de 50 mm entre le 20 et le 23 août. Le mois d'août dernier avait

toutefois été particulièrement pluvieux avec un total de 159 mm.

Que doit-on maintenant espérer de cet automne qui commence? Pour demain, première journée de la nouvelle saison, la météo annonce un temps partiellement nuageux avec quelques averses. Le maximum de 21 degrés et le minimum de 12 degrés se situent un peu au-dessus des normales de 19 degrés et huit degrés respectivement.

Quant à la suite, il est encore un peu tôt pour lancer des prédictions. Les ordinateurs font bien depuis quelque temps des petites tentatives de prédictions ici et là mais celles-ci ne sont guère concluantes. Ainsi, pour l'automne, les ordinateurs américains et canadiens se contredisent allègrement sur le sujet, les uns prédisant des températures plus hautes et les autres des températures plus basses que la moyenne. Alors, faites votre choix et bon automne!

La Fête des couleurs

Pour ceux qui apprécient particulièrement cette saison ou pour ceux qui voudraient bien trouver le moyen de l'aimer, rappelons que plusieurs parcs et centres d'interprétation invitent le public à profiter des belles couleurs automnales.

Ainsi, le Mont Orford est en pleine « Flambée des couleurs », une grande fête qui se déroule jusqu'au 8 octobre et où l'on offre durant les week-ends des activités allant du concours de photo-safari à la ballade en télécabine panoramique en passant par un rallye Indiana Orford.

Au Bois de Belle-Rivière, à Mirabel, on invite le public à admirer de plus près le paysage lors d'une ballade en carriole. Que ce soit au Mont-Tremblant, au Mont-Saint-Hilaire, ou sur le Mont-Royal, le spectacle des couleurs est fin prêt.



Caplan-Duval

DÉMONSTRATIONS

● FÊTE DE LA GASTRONOMIE ● EXTRAVAGANZA

Le samedi 23 septembre, c'est la Fête de la gastronomie chez Caplan-Duval. Des démonstrations en magasin auront lieu toute la journée durant.



WOKS
La cuisine orientale à Cavendish



CAPPUCINO
La Gaggia
Un enfant pourrait s'en servir! Venez essayer une Gaggia à Cavendish et Côte-des-Neiges.



CUISINART
Démonstration Cuisinart
Nouvelles recettes Cavendish



COUTEAUX
Séance d'affûtage de couteaux Henckel à Cavendish seulement.
Un représentant Henckel sera sur place pour affûter vos couteaux (maximum 3).
SANS FRAIS



TEFAL
Un représentant TEFAL vous montrera comment utiliser une raclette, une saucière, une super-friteuse et bien plus encore!
Cavendish et Côte-des-Neiges

EN PLUS

ROYAL WORCESTER



ÉCONOMISEZ JUSQU'À

40%

sur la porcelaine Royal Worcester Evesham qui va du four à la table

ROYAL WORCESTER



Contessa
Howard
Sky Blue
Terra Cotta
Mandrian
Savoy

ÉCONOMISEZ
60%



Caplan-Duval

Mail Cavendish
5800, boul. Cavendish
Côte-Saint-Luc

483-4040
Sans frais
1-800-361-9420

Plaza Côte-des-Neiges
8700, ch. de la Côte-des-Neiges
Montréal

Les autobus de la STRSM rouleront sur l'estacade en bordure du pont Champlain

PIERRE BELLEMARE

À cinq jours du scrutin, le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, est passé par Longueuil hier pour confirmer que le gouvernement consacra \$85 millions à l'aménagement de l'estacade, en bordure du pont Champlain.

Ce projet, annoncé en août 1988, devrait être terminé en 1993 pour ainsi constituer l'alternative au névralgique problème du lien Inter-rive.

Le ministre Côté était entouré de son collègue André Bourbeau et de l'ensemble des candidats libéraux de la Rive-Sud pour annoncer cette bonne nouvelle, malgré le conflit qui perturbe le

transport en commun depuis le 28 avril. Rappelons que les autobus de la Société de transport de la Rive-Sud transporteront les usagers entre le terminus de Brossard et le centre-ville, en transitant par l'île des Soeurs.

Une somme de \$500 000 est prévue pour l'agrandissement du parc de stationnement, au terminus de Brossard, et le Québec déboursa \$27 millions pour le futur terminus du centre-ville, sous l'édifice de Lavalin-Prodevco.

Conflit de travail

Les véhicules des quatre comités inter-municipaux de transport (CIT) auront également l'autorisation d'emprunter l'estacade, en franchissant le tunnel qui servira à traverser la voie maritime.

Les taxis et autres véhicules de transport en commun pourraient éventuellement utiliser ce lien privilégié qui, en définitive, remplacera très avantageusement l'actuelle voie réservée sur le pont Champlain, où 200 autobus de la STRSM y circulent quotidiennement.

Quant au conflit de travail qui perdure à la STRSM, le ministre Bourbeau a réaffirmé qu'une loi spéciale sera adoptée à l'Assemblée nationale, au lendemain des élections du 25 septembre, si le conseil de médiation échoue dans sa tentative de trouver une solution négociée. Ce conseil doit faire rapport au ministre du Travail le 1er octobre.

Guy Tardif attend qu'on lui prouve l'utilité de sa candidature

MARIANE FAVREAU

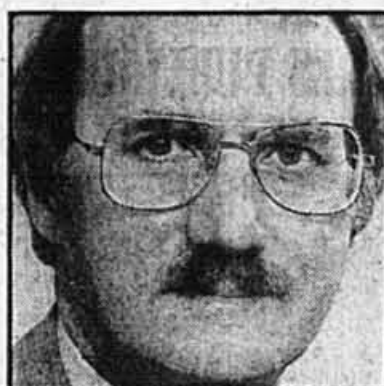
Eventuel candidat à la mairie de Montréal aux élections de l'année prochaine, l'ex-ministre Guy Tardif attend qu'on lui prouve l'utilité de sa candidature et son effet d'attraction auprès des électeurs.

Joint au téléphone par La Presse, M. Tardif confirme recevoir des appels « parfois plus pressants » de gens qui souhaiteraient le voir faire la lutte au maire Jean Doré aux élections municipales de novembre 1990.

« Et ces gens viennent de tous les horizons politiques, ajoute-t-il. Il y a des libéraux, des péquistes, des personnes du Parti civique et du RCM. »

« Je leur dis de me faire la démonstration que je pourrais être utile et que ma candidature serait un élément rassembleur plutôt que diviseur », a-t-il révélé tout en avouant qu'il réfléchit à tout cela.

M. Tardif n'est pas un inconnu dans le monde municipal. Il fut ministre des Affaires municipales sous le gouvernement Lévesque, chargé de la réforme de la fiscalité municipale. Il fut aussi minis-



Guy Tardif

tre des Transports, de l'Habitat et de la Protection des consommateurs entre 1976 et 1985.

Auparavant, il a été fonctionnaire municipal à Montréal, puis à la CUM. Docteur en criminologie, il s'est recyclé dans les affaires et jouit d'une réputation d'homme intègre.

Quant à savoir si c'est au Parti civique qu'il offrirait sa candidature, c'est une autre histoire. M. Tardif a refusé d'être conféré lors d'une prochaine rencontre du Parti civique, mais il semble assez au fait de ce qui s'y passe.

Par contre, le porte-parole du Parti civique, M. Jean Lapostolle, assure que le parti n'a fait aucune démarche officielle auprès de M. Tardif. On peut déduire de ses propos qu'il ne verrait pas d'un mauvais oeil la présence de M. Tardif comme candidat à la mairie pour le Parti civique, mais il ne semble pas le privilégier.

« Il est de bon aloi que des personnes veuillent prendre la relève et se porter candidat à la mairie. S'il y en a plusieurs qui mettent leur nom dans le chapeau, tant mieux. Les membres auront le choix. »

C'est au printemps prochain que le Parti civique doit tenir son congrès au leadership, et jusqu'ici aucun candidat n'est encore en lice. Par ailleurs, l'idée d'une fusion avec le nouveau Parti municipal de Montréal n'a pas avancé d'un iota.

« La fusion est toujours discutable, mais l'intégration ne l'est pas », soutient de son côté M. Alain André, le chef de ce parti qui a fait élire un conseiller municipal, le printemps dernier. « Il n'est pas question d'entrer au Parti civique sans rien faire d'autre. »

TOYOTA

C'est du sport et le grand luxe!

1999\$ * par mois



Celica

2999\$ * par mois



MR2

3999\$ * par mois



Supra

4999\$ * par mois



Cressida

* Sur les modèles 89 en stock seulement. Versement initial de 3 500 \$ ou échange de valeur équivalente. Approbation de crédit nécessaire. Modèle de base. Transport et préparation inclus, plaque et taxe en sus. Contrat de location de 60 mois / 120 000 km. Valeur résiduelle selon le marché.

AUCUN comptant requis moyennant des mensualités légèrement supérieures!

Détails chez les concessionnaires participants

Les concessionnaires

TOYOTA

de votre région

T Ê T E S D ' A F F I C H E

Germain Tardif



La 9^e Conférence des avocats et notaires de la fonction publique se tiendra les 12 et 13 octobre, à l'hôtel Lowes Concorde de Québec. Six ateliers traiteront de questions intéressantes les juristes de l'Etat aussi bien que toute la communauté juridique: rédaction et interprétation des lois, droit administratif, réforme du Code civil, apports du droit étranger dans la pratique juridique québécoise, étapes de la préparation et du cheminement d'une cause jusqu'à la Cour suprême, organisation du travail des juristes de l'Etat, etc. Le déjeuner d'ouverture, le 12, sera présidé par M. *Gil Rémillard*, ministre de la Justice et procureur général du Québec.

Un professeur d'histoire de l'UQAM, M. *Michel Guay*, est le premier lauréat du Prix d'excellence en enseignement décerné par l'Université du Québec. Ce prix, d'une valeur de \$25 000, vise à permettre la réalisation d'expériences pédagogiques et à favoriser l'innovation dans le domaine de l'enseignement universitaire. M. Guay a participé, à divers titres, à nombre d'expositions importantes dont celles de Ramsès II, Chine, trésors et splendeurs et L'or des cavaliers thraces. Il est, de plus, l'auteur de romans historiques.

La campagne de financement 1989 de la *Fondation Familleuses de Saint-Henri* s'est donné un objectif de \$50 000. Cet organisme sans but lucratif a, comme raison d'être, de soutenir l'action d'associations communautaires oeuvrant auprès des parents et enfants défavorisés du sud-ouest de Montréal. M. *Yvon Lamarre*, (notre photo) ancien président du Comité exécutif de la ville de Montréal et actuellement vice-président exécutif de la société Miron Inc., est le président de la campagne. On peut faire parvenir son don à la Fondation, au 3900, ouest, rue Notre-Dame, Montréal, H4C



Unis depuis déjà 50 ans

Un couple de Sainte-Thérèse, M. et Mme Armand Crêteau, ont célébré récemment leur 50^e anniversaire de mariage. Pour marquer cet événement, parents et amis se sont rendus à une cérémonie religieuse en l'église Sainte-Rose de Laval pour, ensuite, fêter les jubilaires au Sheraton de Laval. Les époux Crêteau ont quatre enfants et 10 petits-enfants.

IRI. Le président de cette société est M. *Pierre Agouri*, pdg de l'entreprise qui porte son nom.

ban, «Apocalypse Now», sera projeté après l'office religieux. Les communautés libanaises de tous les rites ont été invitées.

La communauté chrétienne de Saint-Eustache organise une concélébration eucharistique pour la paix au Liban. La cérémonie sera célébrée, dimanche, à 11h00 en l'église de Saint-Eustache et sera présidée par le curé *André Daoust* et *Mgr Elias El-Hayek*, vicaire général du diocèse maronite du Canada. Un documentaire sur le Li-

Une plaque commémorative de *Jean Delarue* et *Catherine-Jacqueline Pain* sera dévoilée, dimanche, à Neuville, près de Québec, dimanche, à 14h00, au 306, rue Des Erables. Ils sont les ancêtres des familles québécoises qui ont, par la suite, pris le nom de La Rue. Après la cérémonie, la Commission de to-

Portes ouvertes au Musée des beaux-arts

Le Musée des beaux-arts accueillera gratuitement, les 23 et 24 septembre, de 10h00 à 17h00, tous les visiteurs afin de leur permettre de se familiariser davantage avec cette institution et, particulièrement, avec les activités que propose son service éducatif. Dès leur arrivée, les enfants pourront se maquiller eux-mêmes ou avec l'aide d'un parent, grâce à un système de retroprojecteurs, en s'inspirant des oeuvres de Picasso. Jeunes et adultes seront, de plus, invités à découvrir les *Samedis du Musée* en participant à des ateliers de 45 minutes sur le thème «motifs», dans la salle Arthur Lismer. Un jeu pour toute la famille consistera à retrouver des motifs architecturaux dans le Musée. La compagnie de théâtre *L'Arrière-scène* participera à ces deux journées. En plus, une initiative du comité bénévole, en collaboration avec l'Hôtel des encans de Montréal, offrira, avec l'apport d'experts, l'occasion de connaître la valeur des objets



que l'on possède. Cette expertise coûte \$10 par objet présenté. Notre photo, prise l'an dernier, traduit bien le plaisir qu'éprouvent les jeunes à participer à cette initiative du Musée.

ponymie du Québec remettra à l'Association des La Rue d'Amérique le parchemin déclarant officiellement l'existence de l'«Anse La Rue», sur le Saint-Laurent, à la hauteur de la terre ancestrale. Le tout sera suivi d'une épluchette de blé d'Inde.

Des visites architecturales portant sur les salles particulièrement intéressantes de cinéma

et de spectacles auront lieu prochainement à Montréal. Cette activité a été organisée par Héritage Montréal, en collaboration avec la Société des salles anciennes de Montréal. Plusieurs de ces visites seront accompagnées d'une présentation sur l'histoire et l'évolution des lieux ainsi que sur les projets de restauration et de réaménagement des salles. Chaque visite coûtera \$2 pour les membres des deux sociétés organisatrices et \$4 pour les autres. Les salles visitées sont le *Rialto* (27 septembre à 12h10), le *Cinéma V* (le 4 octobre à 12h10), le *Lowe's* (le 14 octobre à 10h00), le *Impérial* (le 21 octobre à 10h00), le *Monument national* (le 1er novembre à 12h10).

Le *Chaïnon*, une association qui vient en aide aux femmes victimes de circonstances tragiques alors qu'elles sont dépourvues de moyens financiers, a lancé sa campagne de souscription et s'est donné un objectif de \$350 000. Des milliers de femmes sont aux prises avec des problèmes de ce genre à Montréal: mères violentées qui fuient un conjoint alcoolique, filles que le désarroi a poussée à

l'usage de la drogue, l'alcool ou la prostitution, femmes itinérantes. Le *Chaïnon* leur offre, repas, conseils et affection. Les artistes *Judy Richards* et *Yvon Deschamps* sont les porte-parole de cette campagne coprésidée par M. *Jacques l'Abbé*, vice-président de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec, et Mme *Claire Léger*, vice-présidente des Rôtisseries Saint-Hubert.

Le nombre des étudiantes qui ont fait leur entrée à l'École polytechnique de Montréal, cette année, a de nouveau augmenté. Sur un total de 826 inscriptions, on compte 162 étudiantes, soit une proportion de 19,6 p. cent, ce qui constitue une hausse de 2,6 p. cent sur l'an dernier. Cette tendance permet de prévoir l'arrivée, au cours des prochaines années, d'un nombre de plus en plus élevé de femmes au sein d'une profession qui demeure encore largement dominée par la gent masculine.

A DIMANCHE

Du nouveau au YWCA

Le YWCA, le «Y» des femmes, a, ces jours derniers, inauguré ses installations entièrement rénovées, au 1355, ouest, boul. René-Lévesque. *Louise Latraverse*, comédienne bien connue (au centre) et membre du YWCA depuis plusieurs années, a procédé à la coupure du ruban d'inauguration, en compagnie de *Jenny Patton*, présidente du conseil d'administration (à gauche), et de *Line Robillard*, directrice générale. Les travaux, qui ont coûté plus de \$3 millions, ont pu être réalisés grâce aux



fonds gouvernementaux (32 p. cent) et aux dons privés (68 p. cent).

ÉLECTIONS QUÉBEC 1989

PARCE QU'UN VOTE, ÇA COMPTE...

Le lundi 25 septembre sera jour d'élections au Québec et, PARCE QU'UN VOTE, ÇA COMPTE, le Directeur général des élections tient à vous informer de vos droits ainsi que de certaines dispositions de la Loi électorale du Québec.

À TOUTE PERSONNE AYANT L'INTENTION DE VOTER

Commet une infraction:

- quiconque vote plus d'une fois à une même élection;
- quiconque vote sans en avoir le droit.

Toute personne qui contrevient à ces dispositions est passible d'une amende de 100 \$ à 2 000 \$.

AUX COMMISSIONS SCOLAIRES ET AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Le jour du scrutin est jour de congé pour les élèves de toute école d'une commission scolaire. Tout établissement d'enseignement doit, le jour du scrutin, donner congé aux élèves et aux étudiants* qui sont électeurs.

AUX EMPLOYEURS

Tout employeur doit accorder à l'électeur à son emploi, pendant les heures du scrutin, au moins 4 heures consécutives pour voter, sans tenir compte du temps normalement accordé pour les repas. Aucune déduction de salaire ni aucune sanction ne peut être imposée à l'employé en raison de ce congé.

L'employeur qui contrevient à ces dispositions est passible d'une amende de 100 \$ à 2 000 \$ dans le cas d'une personne physique ou de 300 \$ à 6 000 \$ dans le cas d'une personne morale.

LES BUREAUX DE VOTE SERONT OUVERTS DE 10 H À 20 H, LE 25 SEPTEMBRE, JOUR DU SCRUTIN.

Pour de plus amples informations, composez:

- région de Québec: 643-5380
- de l'extérieur (sans frais): 1-800-463-4378 (de 9 h à 22 h, sept jours par semaine).

*Le générique masculin est utilisé sans aucune forme de discrimination.

L E S C R U T I N

Le Directeur général des élections du Québec
Pierre F. Côté, C.R.

parce qu'un vote, ça compte

SPEC DE **DOUBLE AUBAINE SONY.**

de **50\$ à 200\$** DE RABAIS + **5 ANS DE GARANTIE SUR NOS TÉLÉCOULEURS**

SYSTÈME DE SON

TÉLÉCOULEUR STÉRÉO

Modèle **KV-20TS 20**

- 21" couleur
- stéréo
- entrées audio-vidéo

RABAIS 100\$

899\$ RABAIS DE 200\$

FORTIN ÉLECTRONIQUE

TÉLÉ • VIDÉO • AUDIO
47, rue Fleury ouest
381-9261
Service à domicile par nos techniciens

LOCATION DE CAMÉRAS VIDEO POUR VOS WEEK-ENDS ET VOS VACANCES

Rien n'«orientait» le diagnostic vers la crise cardiaque: un infarctus a pourtant emporté Phyllis McCann

SUZANNE COLPRON

Un mauvais diagnostic a coûté la vie à Phyllis McCann le soir du 4 octobre.

Morte à l'âge de 32 ans d'un infarctus, Mme McCann avait une grave maladie cardiaque. Mais le médecin qui l'a examinée n'a pas identifié le problème. Le teint blafard et l'état nauséux de la patiente l'ont plutôt amené à diagnostiquer un début de gastrite.

«Mme McCann a nié avoir des douleurs à la poitrine. Elle a seulement parlé de picotements aux bouts des doigts et d'un léger engourdissement des bras», a précisé le docteur Christian Ahmarani qui témoignait, hier, dans le cadre de l'enquête publique du coroner Anne-Marie David sur la mort de Phyllis McCann.

Selon lui, la patiente n'avait pas les symptômes d'une crise cardiaque: pas de transpiration abondante ni de fortes douleurs à la poitrine, au cou ou dans les bras. Pourtant, quelques minutes après son départ, elle mourait dans son lit d'un infarctus sans que quiconque ne puisse lui venir en aide.

Aujourd'hui, à la lumière du rapport d'autopsie, le médecin constate que la patiente avait de sérieux problèmes cardiaques et que les craintes de son fiancé, M. Brian Lee, étaient fondées.

«Il est vrai que M. Lee m'a demandé si on ne devait pas transporter Mme McCann à l'hôpital

et qu'il m'a fait part de ses craintes au sujet d'une crise cardiaque. Mais j'ai refusé de l'écouter parce que j'étais convaincu qu'il faisait erreur», a indiqué le docteur Ahmarani. «J'aurais sans doute accepté s'il avait insisté...»

Un cas rare

Selon le docteur Georges Lévesque, appelé à la barre des témoins à titre d'expert, Mme McCann était un cas très rare qui ne présentait pas les signes classiques de l'infarctus. Néanmoins, la mesure de sa tension artérielle aurait permis d'évaluer la gravité du problème au moment de l'examen.

«Le sphygmomanomètre n'est pas un outil de diagnostic, mais la prise des signes vitaux est une donnée de base essentielle», a-t-il dit.

Le docteur Ahmarani a inscrit 110 sur 70 vis-à-vis les mots tension artérielle sur son rapport médical. Pour ce faire, il a dit s'être basé sur le pouls de la pa-

tiente. Comme on sait, l'appareil d'urgence Santé permettant la mesure de la tension artérielle faisait défaut et le médecin avait omis d'apporter le sien.

Le docteur Lévesque croit qu'aucune donnée ne permettait à son collègue d'inscrire de tels chiffres sur son rapport. «Si j'avais eu à me prononcer, j'aurais voulu avoir la mesure de la pression artérielle avec exactitude, a-t-il affirmé. Cette donnée aurait pu modifier mon intervention.»

De son côté, le docteur Ahmarani a dit que la tension de la patiente n'aurait rien changé. «L'âge et le sexe de Mme McCann, les réponses obtenues à mon questionnaire de même que l'examen: rien ne m'orientait vers une crise cardiaque», a-t-il dit.

L'enquête doit se poursuivre avec le témoignage de chauffeur qui accompagnait le docteur Ahmarani le 4 octobre au soir. Le coroner Anne-Marie David n'a pas encore fixé la date de la reprise de l'audition.

L'enquête préliminaire de la «filière colombienne» reportée à la semaine prochaine

YVES BOISVERT

L'enquête préliminaire d'une dizaine de personnes soupçon-

nées de faire partie de la «filière colombienne» a été ajournée hier jusqu'à la semaine prochaine.

Rappelons qu'une dizaine de personnes, dont plusieurs d'origine colombienne, subissent depuis lundi leur enquête préliminaire en rapport avec une saisie de près de 25 kilos de cocaïne effectuée dans un appartement du Plateau Mont-Royal, le 4 août dernier.

Mardi, Jorge Balladares, 43 ans, un Canadien d'origine équatorienne, a plaidé coupable à une accusation de possession de deux kilos de cocaïne dans le but d'en faire le trafic. Il connaîtra sa sentence le mercredi 27 septembre.

Les autres accusés sont Alix de Jesus Osorio, 43 ans, un Canadien originaire de Colombie, Lidia Arango Osorio, 32 ans, une Colombienne de Medellin qui a le statut de réfugiée au Canada, Flora Martinez, une citoyenne américaine d'origine uruguayenne en visite au Canada, Esperanza Peruela, une Colombienne, Angel Miguel Palomino, un Péruvien de 42 ans, Olma Osorio, 25 ans, également citoyenne canadienne originaire de Medellin, Eugenia Maria Monroy, 29 ans, immigrante reçue originaire de Medellin, et un Colombien de 41 ans natif de Medellin, Jorge Henao-Perez.

Toutes ces personnes sont accusées de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic. Leur enquête préliminaire, sauf dans le cas de Palomino, se poursuivra le jeudi 28 septembre. Palomino reviendra quant à lui en cour le 27.

L'enquête, qui se déroule sous haute-surveillance policière au Palais de Justice de Montréal, tombe sous le coup d'une ordonnance de non-publication.

Pelletier subira son procès pour meurtre

YVES BOISVERT

Yvon Pelletier, 43 ans, de Montréal, subira sous peu son procès pour tentative de meurtre sur la personne de M. Marcel Giroux, un pompiste qui avait été aspergé d'essence et brûlé vif par des voleurs, ce printemps.

Ainsi en a décidé le juge Albert Ouellette, de la Cour du Québec, au terme de l'enquête préliminaire de Pelletier, hier matin.

La date du procès de Pelletier, qui est représenté par Me Johanne Dupuis, n'a pas encore été fixée.

Rappelons que M. Giroux, 36 ans, avait été sauvé de la mort in extremis par deux policiers, dans la nuit du 31 mars au 1er avril. Les deux policiers faisaient leur patrouille de nuit quand ils ont aperçu, sur le terrain d'une station service sise à l'angle des rues d'Iberville et Marie-Anne, un homme transformé en véritable torche qui se roulait dans la neige pour tenter de «s'éteindre». Ils ont alors dépêché une ambulance sur les lieux.

Le pompiste avait été attaché par les voleurs à une chaise dans sa cabine, puis aspergé d'essence et flambé. Il avait tout de même réussi à se défaire de ses liens et à sortir en fracassant la fenêtre de la cabine.

M. Giroux, brûlé à plusieurs endroits du corps au troisième degré, a séjourné plusieurs semaines au Centre des grands brûlés de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Grâce à une caméra vidéo dissimulée dans la cabine du pompiste, les policiers ont réussi à identifier les auteurs de ce crime.

NOTRE VENTE SE COMMENCE AUJOURD'HUI! VENEZ DE PARTOUT ET GAGNEZ!

GRANDE VENTE RISTOURNES DU MANUFACTURIER

Papa, Stephen et Richard ont été capables d'obtenir d'énormes ristournes de leurs fournisseurs. Nous rajoutons nos prix et vous économisez. Venez profiter de ce coupon. Venez économiser, venez profiter des plus bas prix à Montréal. En plus, obtenez un rabais additionnel de 10% à 25% chez Au Bon Marché. Venez n'acheter plus jamais ailleurs.

NOUS FABRIQUONS N'IMPORTE LAQUELLE GRANDEUR DE STORES VERTICAUX PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

PAPA GARANTIT LES PLUS BAS PRIX

SANS SE PRÉOCCUPER DES PERTES!

Obtenez une ristourne de 10%* SUR STORES HORIZONTAUX sur présentation de ce coupon. Ristourne de 10% en dessous de nos bas prix en magasin. EXP: 27/09/89	Obtenez une ristourne de 10%* SUR STORES HORIZONTAUX sur présentation de ce coupon. Ristourne de 10% en dessous de nos bas prix en magasin. EXP: 27/09/89	Obtenez une ristourne de 20%* SUR LES DRAPERIES ET RIDEAUX sur présentation de ce coupon. Ristourne de 20% en dessous de nos bas prix en magasin. EXP: 27/09/89	Obtenez une ristourne de 25%* SUR VERTICAUX EN TISSUS sur présentation de ce coupon. Ristourne de 25% en dessous de nos bas prix en magasin. EXP: 27/09/89	Obtenez une ristourne de 10%* SUR LES COUVRE-LITS ET ÉDREDONS sur présentation de ce coupon. Ristourne de 10% en dessous de nos bas prix en magasin. EXP: 27/09/89	Obtenez une ristourne de 15%* SUR LES ACCESSOIRES DE SALLES DE BAINS sur présentation de ce coupon. Ristourne de 15% en dessous de nos bas prix en magasin. EXP: 27/09/89	Obtenez une ristourne de 10%* SUR COUVRE-DUVETS QUAND VOUS ACHÉTEZ UN DUVET sur présentation de ce coupon. EXP: 27/09/89
--	--	--	---	---	--	---

VERTICAUX STORES HORIZONTAUX STORES PLISSÉS
Le plus grand choix, toute en stock, aux plus bas prix!

VERTICAUX EN TISSU 75" x 84" 1799
VERTICAUX EN 3/2" ALUMINIUM 75" x 84" 2799
VERTICAUX MINI PVC 2" 75" x 84" 4999

VERTICAUX TEXTURÉS 2" 75" x 84" 4999
VERTICAUX PVC RAYÉS 75" x 84" 4999
VERTICAUX MINI ALUMINIUM 2" 75" x 84" 4999

ENSEMBLES DE DRAPS PERCALE
Simple 2299 Double 3299
Reine 4299 Roi 5299

DUVETS
Des duvets de haute qualité, garantie à vie!
Simple 8999 Double 11999
Reine 13999 Roi 17999

OREILLES DE QUALITÉ
Une nouveauté! Les oreillers synthétiques les plus luxueux! Laver/sécher à la machine. Non allergène.
2 POUR 1199

COMPAREZ NOS PRIX!
Vous ne magasinez jamais ailleurs!

COUVRE DUVETS ASSORTIS
de Texmade, Wamsutta et Heitner
Simple Double Reine
2499 2999 3499

SERVIETTES CALDWELL
100% bouclé de coton styles "Caress" ou "Rapture" Couleurs discontinuées
Bain 13.99 Rég. 8.99
Main 9.99 Vente 5.99
Débarbouillette 4.99 3.49

ENSEMBLES DE DRAPS "WABASSO"
Simple 1499 Double 2199
Reine 2799 Roi 5499

ENSEMBLES DE DOUILLETES ASSORTIS
Simple 5499 Double 6499
Reine 7499 Rideaux croisés 185" x 81" 4499

ENSEMBLE DE SERVIETTES 3 PCS CALDWELL 5 belles couleurs 1199

RIDEAUX DE DOUCHE EN TISSUS 1999

STORES HORIZONTAUX PVC 1"
BLANC, NOIR, GRIS, ROUGE, JAUNE, PÊCHE, BLEU, MARINE, BOURGOGNE, VERT, BLEU PÂLE, NOIR, CHAMBRAY, ROSE

20x45	399	20x64	799
24x45	649	24x64	899
27x45	699	27x64	999
28x45	899	28x64	1399
31x45	799	30x64	1299
33x45	1099	33x64	1599
36x45	899	36x64	1299
40x45	1099	38x64	1699
48x45	1299	48x64	1699
54x45	1799	54x64	2599
60x45	1699	60x64	2099

STORES HORIZONTAUX *100% ALUMINIUM 1"
PLUS DE 78 COULEURS EN 600 GRANDEURS EN MAGASIN DANS LES HAUTEURS 45", 64", 78".

18x45	149	18x64	499
24x45	599	24x64	999
27x45	699	27x64	1199
31x45	899	31x64	1599
36x45	1199	36x64	2099
40x45	1699	40x64	2399
44x45	2177	44x64	2577
48x45	2199	48x64	2599
60x45	2399	60x64	3499

STORES DE FENÊTRES
BLANC (dans toutes les grandeurs) 1re Qualité AUX PLUS BAS PRIX À MONTRÉAL. FINISSEMENT DELUXE 100% COULEUR.

Grandeurs	Unités	Franges	Grandeurs	Unités	Franges
28 1/2 x 58	8.99	12.99	28 1/2 x 58	14.99	17.99
37 1/2 x 70	11.99	16.99	37 1/2 x 70	16.99	20.99
37 1/2 x 82	13.99	19.99	37 1/2 x 82	20.99	25.99
43 1/2 x 70	14.99	19.99	43 1/2 x 70	23.99	26.99
43 1/2 x 82	16.99	23.99	43 1/2 x 82	26.99	29.99
49 1/2 x 70	16.99	22.99	49 1/2 x 70	25.99	29.99
49 1/2 x 72	18.99	26.99	49 1/2 x 82	27.99	34.99
55 1/2 x 70	21.99	26.99	55 1/2 x 70	27.99	37.99
55 1/2 x 82	25.99	29.99	55 1/2 x 82	32.99	41.99
64 1/2 x 58	23.99	29.99	64 1/2 x 58	34.99	43.99
64 1/2 x 70	25.99	32.99	64 1/2 x 70	38.99	47.99
73 1/2 x 58	26.99	34.99	73 1/2 x 58	41.99	49.99
73 1/2 x 70	27.99	36.99	73 1/2 x 70	45.99	54.99
78 1/2 x 70	49.99	54.99	78 1/2 x 70	69.99	89.99
85 1/2 x 70	54.99	69.99	85 1/2 x 70	89.99	99.99
97 1/2 x 70	64.99	89.99	97 1/2 x 70	99.99	124.99
109 1/2 x 70	89.99	109.99	109 1/2 x 70	129.99	149.99
121 1/2 x 70	119.99	129.99	121 1/2 x 70	149.99	169.99

PORTE-PATIO 73 1/2 x 90 3799
PLUS DE 150 GRANDEURS EN STOCK HAUTEURS DE 45", 64", 78" AUX PLUS BAS PRIX.

ÉDREDONS CONTINENTAL
L'authentique édredon modèle scandinave 100% HOLLOFIL md
SIMPLE 6999 FORMAT GEANT
DOUBLE 7999
REINE 9999
ROI 13499

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE

Au Bon Marché

UNE SEULE ADRESSE COULEURS SÉLECTIONNÉES VASTE STATIONNEMENT GRATUIT POUR NOS CLIENTS

3500 est. ST-JOSEPH
(entre boul. St-Michel et Pie-IX)

259-3500

CHEQUES ACCEPTÉS

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi de 9 h à 18 h. Jeudi, vendredi de 9 h à 21 h. Samedi de 9 h à 17 h.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Des promoteurs immobiliers viennent au secours de la communauté Unitarian

Des promoteurs projettent 44 unités de logements en copropriété d'une superficie moyenne de 2500 p. carrés

JEAN-PIERRE BONHOMME

La communauté de confession Unitarian de la rue Sherbrooke — dont l'église, la Church of the Messiah, a été incendiée en 1987 — a échappé au démantèlement pur et simple en vendant 110000 pieds carrés de droits de construction aériens aux promoteurs immobiliers Stephen Vineberg et Gabriel Horvath.

Dans cet espace, surmontant un nouveau complexe religieux comprenant une église redessinée à la moderne, mais réduite à l'état d'un basilaire de trois étages, on trouvera 44 unités de logements en copropriété, d'une superficie moyenne de 2500 pieds carrés qui seront offerts à \$300 le pied carré.

C'est ce que le Révérend Charles Eddis, pasteur de la petite communauté Unitarian, et ses fondés de pouvoir, MM. Cameron Charlebois et David Powell, ont expliqué hier à la presse. Des journalistes, désireux de connaître la nature de ce projet de construction, ont en effet été reçus dans la salle communautaire du presbytère, salle qui tient lieu de «meeting hall», rue Simpson, depuis l'incendie. Cette partie du complexe paroissial n'avait pas été atteinte par les flammes.

La réalisation du projet, il faut le signaler, est conditionnelle à l'approbation de la ville, puisqu'elle contrevient à certaines dispositions du zonage intermédiaire du centre-ville. Celles-ci limi-

tent à 40 pieds, environ, la hauteur des immeubles.

Les journalistes ont vu, hier, les maquettes de ce projet bi-fonctionnel. Ils n'ont toutefois pas pu en prendre des photos. Le fondé de pouvoir, M. Powell, a expliqué que le projet a été soumis au service d'urbanisme de la ville de Montréal. La paroisse, a-t-il dit, attend de savoir si l'hôtel de ville donnera son approbation avant d'en révéler la nature. La municipalité, elle aussi, a refusé, hier, de rendre les dessins publics. Elle dit avoir pour politique, «jusqu'au mois prochain, au moins», de garder les projets de construction secrets jusqu'à ce que le comité exécutif en soit saisi formellement.

Contrairement à la rumeur publique, donc, la propriété du sol et des trois étages «religieux» de la base, demeureront la propriété de la «Unitarian Congregation», si jamais le projet démarre. Le Révérend Eddis a dit que, sans l'apport économique du projet de conciergerie, la paroisse aurait été démembrée. Sans lui, a-t-il précisé, la paroisse aurait un «trou» de \$3 millions.

Les promoteurs immobiliers n'auront donc, en pleine propriété, que les droits aériens limités aux 18 étages que comporte la partie conciergerie. Le prix de cette acquisition n'a pas été révélé. On a appris toutefois que le nouveau complexe religieux, comprenant un «meeting hall» de 200 places, sera construit aux frais des promoteurs. Un fonds de

roulement de \$1 million, environ, sera également versé à la paroisse.

L'architecte de ce complexe a été choisi après un long processus de sélection. Il s'agit de M. Brian Burrows, anciennement de la firme Tolchinsky and Goodz de Montréal. L'architecte a conçu une forme plus ou moins post-moderne, une forme plus épurée que celle des immeubles de bureaux hyperdésinés à la mode Tolchinsky. Le toit, qui s'élève jusqu'au deux tiers de la hauteur de la conciergerie Port-Royal, du côté est, est surmonté d'un clocheton roman. Celui-ci évoque l'autre clocheton, celui du basilaire, réduit à l'état de fragment, qui orne le complexe religieux dont la porte s'ouvre sur la rue Sherbrooke. L'entrée de la conciergerie, elle, se trouve rue Simpson; elle en portera du reste le nom.

La secte, a dit le Révérend Ellis, accueille hebdomadairement une centaine de célébrants. Elle a été fondée par des puritains nord-américains; elle se veut, selon les termes du Révérend Eddis, «à peu près chrétienne». Elle n'accepte pas le dogme de la Trinité ni la divinité de Jésus. Aussi se dit-elle accueillante pour les non chrétiens.

Les organismes de protection du patrimoine architectural n'avaient pas encore pu, hier, prendre connaissance du projet. Certaines d'entre elles, dont Héritage Montréal, ont dit qu'elles portent une attention particulière à cette affaire.

10 ans ça s'fête!

MISSION

harman/kardon



- Récepteur AM/FM harman/kardon
- Lecteur de disques compacts harman/kardon
- Haut-parleurs Mission 761

1189\$

Pour célébrer 10 ans d'étroite collaboration avec harman/kardon, nous offrons aux fines oreilles ce forfait de connaisseur à un prix qui ne vous laissera pas indifférent. Venez tendre l'oreille au son divin du combiné harman/kardon et Mission... vous serez au septième ciel!

audio centre

"La sensation d'ouïr pour la première fois"

5260 Sherbrooke ouest 482-4420

NOUVELLE ADRESSE → 1970 boul. Le Corbusier, Laval 687-3627

Payer plus de 20 000\$ pour un 4 x 4? C'est du vol de grand chemin!



Trooper XS 5 vitesses 1989 d'Isuzu, 19 603 \$*

Pour un temps limité, vous pouvez acheter un Trooper XS 1989 d'Isuzu pour seulement 19 603 \$*, transport, préparation et plein d'essence compris. De quoi laisser les concurrents sur place.

En plus des accessoires de série comme la robuste boîte manuelle 5 vitesses avec pont autobloquant, la direction assistée et la radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes et 4 haut-parleurs, Passeport vous offre, sans frais supplémentaires, un ensemble facultatif

d'une valeur de 840 \$ comprenant des marche-pieds, un porte-bagages et une housse d'aire de chargement.

Pour les mordus de pick-up, Passeport offre le Pickup d'Isuzu 89 à 11 815 \$* seulement, transport, préparation, plein d'essence et revêtement plastique protecteur (moulé) de caisse compris. De plus, le crédit GMAC est disponible.

Alors, pour un 4 roues motrices ou un pick-up, passez chez votre concessionnaire Passeport.

*Prix de détail suggéré par le fabricant. Taxe et immatriculation en sus. Le concessionnaire peut vendre pour moins. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Passeport ou téléphonez, sans frais, au 1 800 263-1999.



PASSEPORT
AUTOMOBILES INTERNATIONALES

Passeport Décarie
5400, boul. Décarie
Montréal, Québec
H3X 3J1
Len Kantor 731-3701
Tél.: (514) 483-5555

Passeport Hochelaga
4500, rue Hochelaga
Montréal, Québec
H1V 3N8
René Forté
Tél.: (514) 251-1552

Passeport Laprairie
1055, boul. St-Elizabeth
La Prairie, Québec
J5R 1W9
Jacques Côté
Tél.: (514) 659-8994

Passeport Laval
1615, boul. St-Martin Est
Duvernay, Ville de Laval, Québec
H7G 4R4
Jean-Marc Bourassa
Tél.: (514) 385-9191

Passeport Terrebonne
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne, Québec
J6W 1T5
Louis Grenier 471-3746
Tél.: (514) 964-1374

Passeport Sherbrooke
4880, boul. Bourque
C.P. 238
Rock Forest, Québec
J1N 1A7
Daniel Beaucage
Tél.: (819) 823-1400

Passeport Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville, Québec
J7E 4H6
Guy Boisvert
Tél.: (514) 437-6317

Passeport Sorel-Tracy
7025, avenue Plaza Tracy
Tracy, Québec
J3R 4X9
Jacques Chagnon
Tél.: (514) 746-1229

Construction: le ton monte entre travailleurs et patrons

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le Conseil syndical représentant les 45 000 ouvriers de la construction (CPMC) a accusé hier les représentants des entrepreneurs en construction (l'Asso-

ciation de la Construction du Québec) de surévaluer délibérément les revenus des ouvriers dans l'opinion publique.

Le président du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction, M. Maurice Pou-

liot, réagissait hier aux propos tenus la veille par les représentants du patronat.

Contrairement aux options suggérées par le patronat, le conseil syndical a proposé hier que les gouvernements adoptent diverses mesures de stabilisation du

revenu des travailleurs de la construction. La plus originale d'entre elles serait l'instauration d'une politique de réduction des impôts sur le revenu pour les personnes qui décideraient de faire construire leur maison en hiver... Cette proposition compte par-

mi celles qui seront soumises le mois prochain aux audiences publiques que la Commission Picard-Sexton tiendra sur la stabilisation du revenu des ouvriers de la construction.

L'association patronale, regroupant 6000 membres, avait

opiné, mardi, que les revendications des ouvriers seraient trop coûteuses si elles étaient adoptées. Les patrons avaient notamment indiqué que les salaires des travailleurs de la construction sont assez élevés pour leur permettre de bien vivre. Selon eux, par exemple, le taux horaire de \$19/l'heure est amplement suffisant et il n'y aurait donc pas lieu de créer une nouvelle assistance financière sous forme de supplément à l'assurance-chômage ou autrement.

Le président du syndicat, M. Maurice Pouliot, a dit que l'argumentation de l'association patronale est « intellectuellement malhonnête ». Elle ne tient pas compte, a-t-il dit, de la réalité salariale des ouvriers.

Le syndicat veut rétablir les faits et selon son porte-parole, la rémunération à \$19/l'heure « ne veut rien dire si les ouvriers ne travaillent que six mois durant ».

Le salaire annuel moyen d'un travailleur de la construction, a-t-il précisé, n'est que de \$19000 environ. Le salaire annuel moyen des salariés les plus qualifiés, est de \$25000; le revenu des apprentis et des travailleurs moins spécialisés n'est que de \$15000. Cela, a-t-il dit, « est très loin de l'impression qu'ont voulu laisser les représentants de l'ACQ ».

Le Conseil syndical, a précisé, M. Pouliot, ne favorise pas, comme la FTQ et la CSN, l'adoption d'un régime de supplément à l'assurance-sociale. Il a dit que diverses mesures, comme l'étalement et le « contrôle » du rythme des entreprises de construction serait bénéfique. Cet étalement serait favorisé, selon le syndicat, par un dégrèvement d'impôt devant être accordé aux personnes qui font construire leur maison en hiver.

Présumé trafiquant de drogue arrêté

Yves Duval, âgé de 29 ans, devait comparaître hier au Palais de justice de Montréal sous des accusations relatives au trafic de 25 kg de cocaïne, a annoncé la Sûreté du Québec.

Duval était recherché depuis le 10 juin dernier et a été arrêté vers 22h mardi, en compagnie d'une jeune femme, à sa descente d'une voiture sur l'avenue Notre-Dame-Grâce à Montréal.

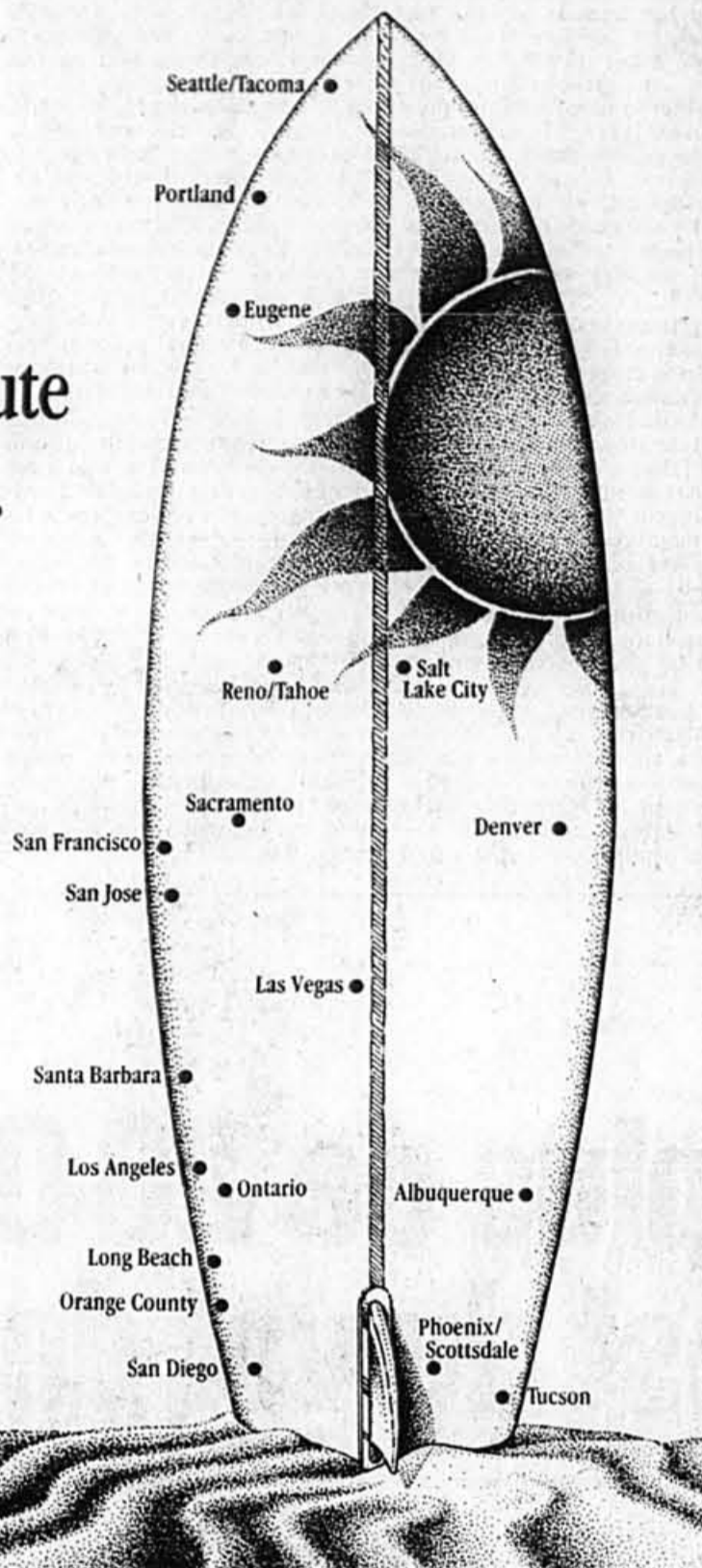
Trois autres personnes avaient été arrêtées, en juin, relativement à la saisie pour laquelle Duval était recherché en vertu d'un mandat.

American vous offre la Californie et toute une vague de villes sur la Côte ouest.

American Airlines vous offre cinq vols sans escale chaque jour à destination de Chicago. Une plaque tournante d'où nous desservons la Californie et l'Ouest américain comme nulle autre ligne aérienne.

De Chicago, nous effectuons un total de 69 vols par jour vers 19 villes de l'Ouest américain. Trente et un vols quotidiennement vers 9 villes de la Californie seulement. Que ce soit la Côte ouest pour le plaisir ou par affaires, envollez-vous avec American Airlines et obtenez du spécial dans l'air.

Pour en savoir davantage et pour effectuer une réservation, communiquez avec votre agent de voyages ou avec American Airlines au (514) 397-9635.



American Airlines
du spécial dans l'air™

Les horaires peuvent changer sans préavis.

“Maximisez votre CPG.”
“Tirez profit de bons conseils.”

Des conseils financiers de premier ordre

Le Trust Royal vous offre les conseils financiers dont vous avez besoin pour choisir le CPG qui vous convient. Nous pouvons vous aider à comprendre clairement vos besoins financiers, puis vous recommander les types de CPG qui répondront le mieux à ces besoins.

Vaste gamme de CPG

Le Trust Royal offre une vaste gamme de CPG qui répondent à vos besoins personnels. Les caractéristiques de ces CPG comprennent des durées de 30 jours à 5 ans, des versements d'intérêt mensuels, semestriels ou

annuels, des taux d'intérêt bonifiés pour les soldes élevés et pour les clients âgés de 60 ans et plus, et même des intérêts composés pour profiter de reports d'impôt.

Taux d'intérêt élevés

Les taux d'intérêt des CPG du Trust Royal sont toujours concurrentiels. Des taux élevés sont essentiels pour vous assurer que vos placements dégageront un bon rendement. Nous vous offrons les taux d'intérêt élevés auxquels vous attendez du Trust Royal.

Gagnez une Volvo 1990

Pour chaque 1 000 \$ investi dans un CPG du Trust Royal,



VOLVO

vous avez la chance de gagner l'une des trois Volvo 740 GL berline 1990 offertes. Chaque voiture est équipée d'une transmission automatique, d'un climatiseur, d'une direction assistée, de freins assistés, d'une radio AM-FM stéréo à cassettes et plus! Voyez les détails à votre succursale du Trust Royal. Le concours prend fin le 4 novembre 1989.

Inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

Pour de plus amples renseignements sur nos taux et options de CPG, passez à l'une de nos succursales ou téléphonez sans frais à En Direct™ au 1 800 387-1610.

PASSEZ À UNE SUCCURSALE DU TRUST ROYAL

MONTREAL
630, boul. René-Lévesque
Ouest - 876-2525

1155, rue Sherbrooke
Ouest - 289-8282

5285, chemin de la
Reine-Marie - 487-5733

6955, rue St-Hubert
270-1137

VILLE MONT-ROYAL
1301, chemin Canora
731-6889

WESTMOUNT
4145, rue Sherbrooke
Ouest - 876-2505

4945, rue Sherbrooke
Ouest - 487-2600

OUEST DE L'ILE
280, avenue Dorval
Dorval - 636-4740

42-D, boul. St-Charles
Beaconsfield - 694-2014

LAVAL
Le Carrefour Laval
687-8880

3300, Côte Vertu
Ville St-Laurent
333-3303

VILLE LASALLE
Carrefour Angrignon
364-2351

VILLE D'ANJOU
Les Galeries d'Anjou
353-5882

CHATELAIN
Le Carrefour Laval
687-8880

3131, boul. de la Concorde
Dorval - 661-8110

REPENTIGNY
Place Repentigny
581-7252

RIVE SUD
Mail Champlain
Brossard - 465-9780

Les Promenades
St-Bruno - 653-8959

CHATELAIN
Centre d'Achat Régional
Châteauguay
691-2500

QUÉBEC
1122, Chemin St-Louis
Sillery - 681-7241

Place Laurier
Ste-Foy - 658-1013

1874, d'Estimauville
Québec - 667-7318

SHERBROOKE
25, rue Wellington
Nord - 569-9371

Carrefour de L'Estrie
821-4541

277, Chemin Knowlton
Knowlton
(514) 243-5635

TROIS RIVIÈRES
1300, rue Notre-Dame
378-4545

JONQUIÈRE
La Promenade
2876, Place Davis
548-3108

HULL
425, boul. St-Joseph
770-4437

11%*
durée: 1 an

*Taux sous réserve de modification.

le TRUST ROYAL
porte conseil

AU QUÉBEC DEPUIS PRÈS DE 100 ANS

WARRANTY

DES IL NE RESTE QUE 31 HEURES!

HEURES

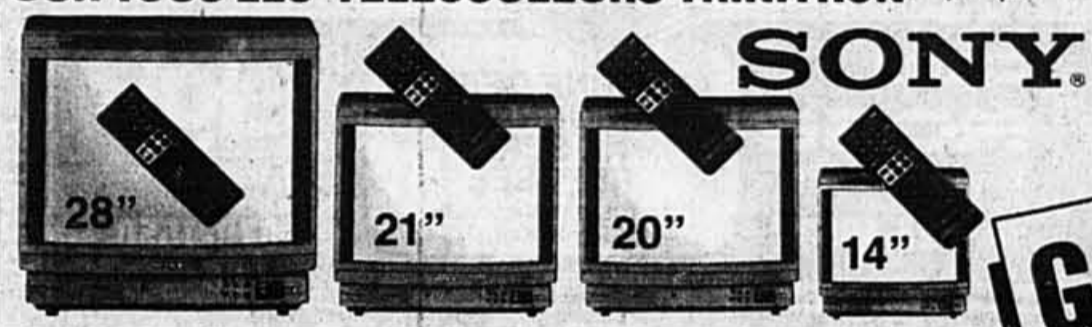
MANUFACTURIERS

SONY SON ONY SONY SON

PLUSIEURS AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN

PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI!

SUR TOUS LES TÉLÉCOULEURS TRINITRON



GRATUIT
GARANTIE 60 MOIS
INCLUSE PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE

RABAIS
de **50\$ à 200\$**

* Sur certains modèles sélectionnés.

MITSUBISHI

TÉLÉCOULEUR STÉRÉO 21"
• Entrées audio et vidéo

599⁸⁰\$

GRATUIT SPEC vous offre **60 MOIS** de GARANTIE incluse

* pour la durée de cette vente seulement.

VIDÉO (VHS) "HQ"

SAMSUNG • Entrées et sorties audio-vidéo • Programmation 4 événements/365 jours

379⁸⁰\$

MITSUBISHI

TÉLÉCOULEUR STÉRÉO 28"
• Une seule télécommande pour votre télé et vidéo
• Entrée S-VHS

Régulier 1199.80\$

999⁸⁰\$

GRATUIT SPEC vous offre **60 MOIS** de GARANTIE incluse

* pour la durée de cette vente seulement.

SONY **LECTEUR DE DISQUES AU LASER**

• Quadruple échantillonnage
• 16 bits
• Télécommandable

299⁸⁰\$

GARANTIE 36 mois incluse

6 disques pour **12.95\$**

Détails en magasin

NOUVEAU

MAGNÉSCOPE VHS

SONY

À partir de **499⁸⁰\$**

CAMESCOPE 8 MM

SONY

• Objectif zoom motorisé 6:1 avec macro
• 4 lux
• Mise au point automatique

Régulier 1499.80\$

1299⁸⁰\$

ESM-4 **TEAC** **SYSTÈME DE SON "HAUTE FIABILITÉ"**

ENCENITES ACOUSTIQUES
• Garantie 5 ans

799⁸⁰\$

• Ampli. Intégré stéréo et récepteur synthétiseur combiné
• Lecteur de disques compact

SPEC

Le spécialiste en audio-vidéo

Plus de **80** TECHNICIENS-SPECIALISTES
INSTALLATION
ENTRETIEN
RÉPARATION

Plus de **80** MARCHANDS PARTOUT AU QUÉBEC

Franchise disponible.
Contactez M. Claude Paradis
1-800-361-9194

BROSSARD Ateliers Electroniques Brosseau 8025, boul. Taschereau (514) 443-4488	ÎLE PERROT MPM Electronique 341, Le Grand Boulevard (514) 453-3980	LONGUEUIL Lessor Electronique 2203, Chemin Chambly (514) 468-1993	MONTREAL Fortin Electronique 47, rue Fleury ouest (514) 381-9261	RICAUD Villeneuve Electronique 121, rue St-Jean-Baptiste est (514) 451-0153	ST-REMI NAPIERVILLE André Legault T.V. Service 101 B, rue Lachapelle (514) 454-7181
CHAMBLY Télévision Hébert & Gouin 744, boul. Périgny (514) 447-2988	JOLIETTE Télévision St-Amour 351, rue St-Charles nord (514) 753-7358	MONTREAL Audiotronic 368, Ste-Catherine ouest (514) 861-5451	MONTREAL La touche Magique T.V. 5543, Chemin de la Reine-Marie (514) 481-2702	ST-CONSTANT Tel Audio 29, rue St-Pierre (514) 632-2093	STE-MARTINE André Legault T.V. Service 789, rue St-Jean-Baptiste (514) 427-2217
CHATEAUGUAY André Legault T.V. Service 61 B, St-Jean-Baptiste (514) 692-6769	LAVAL Electronique Dumoulin 1599, Autoroute Laval (514) 745-3322	MONTREAL Centre A.T. Vidéo 5559, boul. Léger (514) 321-5159	MONTREAL Maison du son MDS 1843, rue Mont-Royal est (514) 523-1101	ST-HILAIRE Brillon Radio T.V. 351, boul. Raymond-Dupuis (514) 467-3232	SOREL Jazz-O-Rama 51, rue St-Georges (514) 743-3569
CHOMEDEY Perron & Gagné T.V. 3774, boul. Lévesque (514) 681-6466	LAVAL Electronique Mamba 400, boul. Cartier (514) 663-2351	MONTREAL Electronique ABC 4116, boul. St-Laurent (514) 844-2461	MONTREAL Paul Dubé Télévision 2719, rue Desormeaux (514) 352-2130	ST-HUBERT Ateliers Electroniques Brosseau 3256, rue Grande Allée (514) 678-3430	VARENNES Télérama 2194, Marie-Victorin (514) 652-2755
DUVERNAY Archambault T.V. 4057, Rang Haut St-François (514) 661-1948	LONGUEUIL Centre Electronique Boucher 1604, rue Ste-Hélène (514) 677-9977	MONTREAL Electronique Dumoulin 8390, St-Hubert (514) 388-4777	REPENTIGNY Marcel T.V. Repentigny 587, rue Notre-Dame (514) 581-8503	ST-JEAN Télévision Hébert & Gouin 160, rue Notre-Dame (514) 348-5210	



Certains appareils illustrés peuvent différer légèrement des modèles en inventaire et ne pas être disponibles dans tous les magasins.

Les pensionnaires de l'orphelinat Mount Cashell craignaient de se plaindre «à cause des répercussions»

Presse Canadienne
SAINT-JEAN, T.-N.

Les pensionnaires de l'orphelinat Mount Cashell avaient peur de se plaindre du harcèlement sexuel des Christian Brothers, a affirmé une femme qui visitait régulièrement l'institution de Saint-Jean, à Terre-Neuve, au début des années 70.

Brenda Lundrigan a indiqué que des garçons lui avaient dit, lors de ses visites, qu'ils avaient été victimes d'agressions sexuelles. «Les garçons avaient peur de bouger, peur de dire quoi que ce

soit, à cause des répercussions», a dit Mme Lundrigan à la commission d'enquête sur les agressions sexuelles présumées commises à l'orphelinat, une institution pour garçons de milieux défavorisés dirigée par les Christian Brothers.

«On leur avait enseigné que ce que l'Église catholique faisait était correct, et que leurs familles les avaient abandonnés».

Huit frères et ex-frères membres de cette communauté catholique laïque ont été accusés d'avoir sexuellement agressé des garçons, dans les années 70.

Au cours de son témoignage

Mme Lundrigan, qui fréquentait, à l'époque, un pensionnaire de l'orphelinat, a dit avoir vu des marques de coups sur son cousin John Williams. Celui-ci a déjà affirmé devant la commission avoir été battu par le frère Edward English, en 1974. La jeune femme a alors emmené son cousin au bureau local du ministère des Services sociaux, mais on ne s'est pas occupé de sa plainte, soutient-elle.

En fin d'après-midi, les travaux de la commission ont été interrompus par une alerte à la bombe.



John Williams et Christopher Hatch, deux anciens pensionnaires de l'institution catholique Mount Cashell dont les éducateurs, des Christian Brothers, sont sur le coup d'une enquête pour atteinte aux bonnes moeurs.

PHOTOLASER PC

CHAUSSURES

BALLY

SOLDE DE RÉNOVATION

Les chaussures Bally à des prix incroyables

Chaussures pour hommes

Très grande sélection de modèles
Largeurs: moyen, étroit
Pointures 5 à 15
À partir de

39⁹⁵\$

Chaussures pour dames

Très grande sélection de modèles
Chaussures habillées, sport ou de détente
Pointures: 5 à 11 - Largeurs: AA, B
À partir de

14⁹⁵\$

DES MILLIERS DE PAIRES DE CHAUSSURES À LIQUIDER

DE MAISONNEUVE

WESTMOUNT SQUARE

STE-CATHERINE

BALLY

HEURES D'AFFAIRES

LUN. au MER. de 9 h 30 à 18 h JEU. et VEN. de 9 h 30 à 21 h
SAMEDI de 9 h 30 à 17 h

sigi

1110, rue Bleury
Montréal (Québec)
Tél.: 879-1550

SUCCURSALE: 1, WESTMOUNT SQUARE SEULEMENT

DES 89 SUPER HONDA LIQUIDATION DES

4 JOURS SEULEMENT!

SUPER LIQUIDATION DES 89!

— ACCORD «LX» Sedan



— ACCORD Coupé



Nous étions les premiers détaillants à Montréal et à Laval et nous demeurons les pionniers de l'épargne!

CIVIC «DX»



CRX



HONDA

STE ROSE

266, boul. Labelle
Ste-Rose, Laval
Tél.: 625-1953

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSÉE

SUR CERTAINS MODÈLES SÉLECTIONNÉS EN STOCK

HONDA

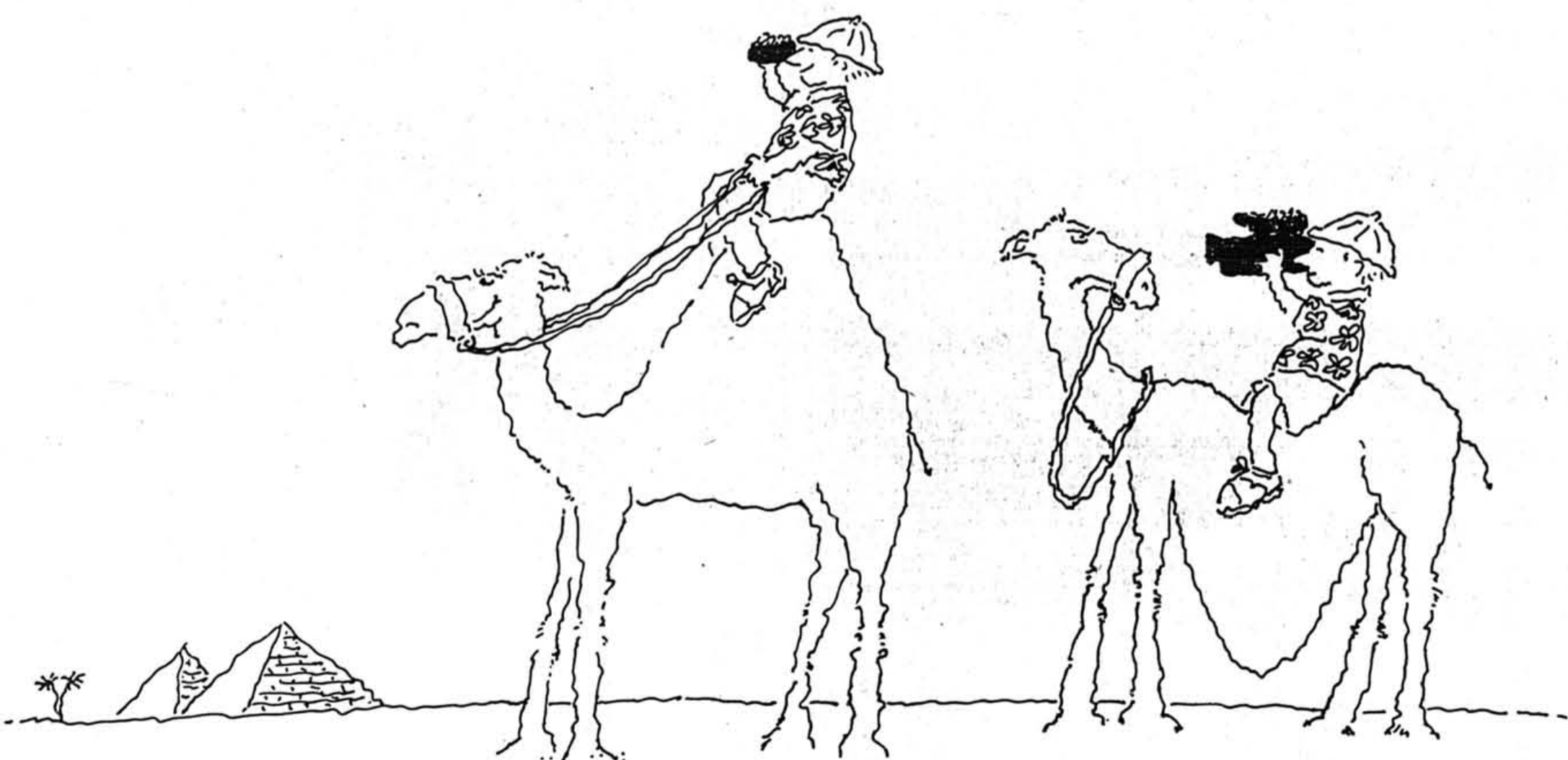
sigi

1110, rue Bleury
Montréal (Québec)
Tél.: 879-1550

*Offre non valable avec d'autres promotions. Les véhicules doivent être achetés et livrés entre le 18 et le 21 septembre 1989

SUPER LIQUIDATION DES 89 SUPER LIQUIDATION

QUEL JUMENTEAU A UNE SONY?



La FDA américaine enquête sur le somnifère Halcion

■ Huit mois après qu'un groupe de pharmaciens et de médecins du Québec ait recommandé aux professionnels de la santé de ne le prescrire qu'avec précaution, les autorités médicales américaines (Food and Drug Administration) ont ouvert une enquête sur le produit vedette du groupe pharmaceutique Upjohn, le somnifère Halcion, soupçonné d'avoir des effets secondaires négatifs, selon AFP.

Cette enquête a été ouverte à la suite d'un jugement d'un tribunal dégageant la responsabilité d'une femme de 58 ans qui a tué par balle sa mère de 83 ans après avoir pris de l'Halcion.

Des cas de troubles chez des personnes prenant ce somnifère ont été signalés à plusieurs reprises, aux États-Unis. Au Canada, le «Programme conjoint de pharmacovigilance» révélait, en janvier dernier, qu'au moins 300 rapports faisant état de cas d'amnésie, de confusion et d'hallucination reliés à l'Halcion, ont été signalés au Bureau de la protection de la santé et Bien-Être social Canada, depuis son introduction sur le marché, à la fin des années 70.

Le comité spécialisé de la FDA doit rendre un avis vers la fin de cette semaine; il pourrait proposer de retirer Halcion du marché ou de modifier les doses prescrites.

Cette dernière mesure n'éliminerait pas nécessairement le problème puisque la firme Upjohn a elle-même pris la décision de réduire de moitié la dose de son produit, en juin 1988.

De plus, affirmait en janvier le directeur général de l'Ordre des pharmaciens du Québec, M. Alain Boisvert, il n'existe pas de relation directe entre la dose du comprimé le plus puissant de 0,5 milligramme et les effets secondaires constatés. Selon lui, des personnes de faible poids peuvent

ressentir les mêmes effets avec une dose réduite.

En 1987, les médecins canadiens ont signé quatre millions de prescriptions de ce puissant somnifère, par ailleurs le plus vendu au monde.



SUIVEZ-NOUS...



NOUS AVONS DÉMÉNAGÉ DANS



ENTRÉE BOUL. DE MAISONNEUVE ANGLE METCALFE *

dans un nouveau grand magasin de vêtements pour hommes de tailles courtes, moyennes, fortes et élancées.

8-49-9281



Stationnement facile sur Metcalfe

* Dès septembre 1990, nous serons de retour au nouveau Centre Eaton.

KALOR FOURNAISE ÉLECTRIQUE
Vente - Réparation
325-2491

VANCOUVER

2 vols hebdomadaires à partir du 21 décembre

359\$

* supplément de 70\$ pour les départs des 21 et 28 décembre.

HORAIRE

Mercredi départ 18 h 40 de Montréal arrive 9 h 20 à Vancouver
Jeudi départ 11 h de Vancouver arrive 18 h 40 à Montréal

Consultez votre agent de voyages

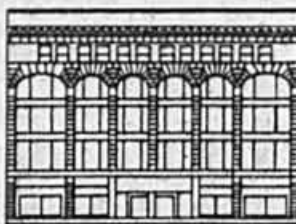
les Ailes de l'Ouest

OGILVY MONSIEUR



CHIC ALORS!

C'est le temps d'afficher vos couleurs et votre élégance. OGILVY MONSIEUR vous propose une remarquable collection de complets qui vous plairont à coup sûr!



OGILVY
REZ-DE-CHAUSSEE
Sainte-Catherine
angle de la Montagne

SONY PRÉSENTE LA NOUVELLE HANDYCAM TR5. LA CAMÉRA VIDÉO PLUS PETITE ET LÉGÈRE POUR VOYAGEURS "POIDS LÉGERS."

Vous devinez quel jumeau voyage avec la nouvelle Sony TR5, plus petite et plus légère? En effet, ce n'est pas celui sur le chameau de droite.

La nouvelle caméra vidéo Sony TR5 Handycam 8mm, c'est la plus petite, la plus légère de toutes! Une grande merveille dans le miniature. Compacte, elle se cache facilement derrière une cassette VHS. La TR5 peut désormais vous suivre aux quatre coins

du monde, même où les caméras vidéo n'allaient pas autrefois.

Si vous ne voyagez pas, la TR5 peut très bien servir à filmer ces doux moments passés en famille. La postérité—nous le souhaitons pour vous—sera fière de reconnaître vos talents de plus grand cinéaste maison de votre génération.

Dotée de son propre lecteur, la nouvelle Sony TR5 8mm est compatible avec tous les téléviseurs, alors nul besoin d'un



magnétoscope. Branchez la Sony TR5 et impressionnez vos voisins, vos amis, épatez de purs inconnus si vous voulez.

Même s'il pèse à peine 28 onces—sans piles et cassette—et ne mesure que 4¼ x 4¼ x 6⅞ po, ce petit bijou possède tous les atouts de ceux qui ont deux fois sa taille. Vous ne perdez rien, sauf le poids.

Posez une TR5 dans le creux de votre main. Sentez sa légèreté. Jetez un coup d'œil dans la lentille. Visez.

Filmez. Vous serez convaincu. C'est un vrai poids plume à transporter, mais un poids lourd en performance! Fiable pour filmer gens, endroits, événements, c'est le compagnon idéal pour voyager.

Vous aimerez la nouvelle TR5; votre famille l'aimera. Et surtout, n'oublions pas les chameaux.

SONY
VOTRE PASSE-PARTOUT!

La Ligue des droits et libertés dénonce les atteintes à la vie privée

Directron Média Inc, veut obtenir copie du fichier central des entreprises

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ La possibilité de nouvelles atteintes à la vie privée a été dénoncée hier par la Ligue des droits et libertés devant la Commission d'accès à l'information (CAI).

Plus de 289000 personnes pourraient voir des renseignements personnels détenus à leur sujet livrés à une entreprise de commerce de l'information.

La société Directron Média Inc. réclame de la CAI qu'elle exige de l'inspecteur général des Institutions financières qu'il lui remette

copie de la totalité du fichier central des entreprises. Tous ces renseignements personnels détenus par des organismes publics — gouvernements ou organismes paragonnements — seraient livrés gratuitement, et dans le cadre de la loi d'accès à l'information, afin d'en faire le

commerce dans le secteur privé.

Directron Média Inc. a déjà réussi à se faire livrer par la ville de Laval les bandes informatiques de son rôle d'évaluation. Par le passé, la Ligue des droits et libertés et les associations de consommateurs et des organisations syndicales, réunies dans la Table de

concertation Télématique et Liberté, ont réussi, en 1983, à empêcher la Régie du logement à divulguer aux propriétaires de logements la liste des gens qui avaient eu maille à partir avec elle.

De la même façon, la Ligue s'oppose à ce que des firmes de courtage aient accès à des rensei-

gnements sur la vie privée des gens ou à leurs investissements comme le réclame la firme de courtage immobilier McNeil Mantha Inc. au sujet de l'ensemble des détenteurs d'obligations de la ville de Laval.

La Ligue des droits et libertés demande que soit reconnu le droit pour toute personne concernée d'être avisée des demandes de renseignements à son sujet et réclame le droit pour ces personnes d'être entendues avant toute décision à ce sujet.

La Ligue invite toutes les personnes inscrites au fichier central des entreprises de signifier leur refus de consentir à ce que les renseignements qu'elles sont obligées de fournir par la loi servent à des fins commerciales. Elles peuvent le faire en téléphonant à frais virés ou en communiquant par « fax » avec M. André Quellet, secrétaire de la CAI, au 418-643-4455, ou par téléphone au 418-643-5544.

Les 60 jours de Xerox

Le 18 septembre 1989; c'était le 1^{er} jour des 60 jours de Xerox - 60 jours de supersolde d'une gamme complète de matériel de bureautique Xerox.

Que vous ayez besoin d'un copieur, d'une machine à écrire électronique, d'un télécopieur, d'une imprimante à laser ou de tout à la fois, il n'y a jamais eu de

meilleur moment pour acheter du matériel Xerox. Nous offrons des rabais, des garanties prolongées, du financement à 9,9%, des produits en prime et des copies gratuites. Bref, on a l'offre qu'il faut pour ce qu'il vous faut. On fait tout pour que vous achetiez des produits Xerox.

Les 60 jours de Xerox. Il en

reste 56 et le compte à rebours continue. Appelez votre représentant Xerox pour connaître tous les détails de toutes les aubaines.

Montréal (514) 939-3769

On répond à vos besoins.

Xerox est une marque déposée de XEROX CORPORATION utilisée par XEROX CANADA INC. en tant qu'usager inscrit.

1^{er} JOUR.

XEROX

Comparution des cinq Sud-Américains

Presse Canadienne
FREDERICTON

■ La GRC sera en force aujourd'hui aux abords du Palais de justice de Fredericton alors qu'un tribunal entendra les demandes de libération sous caution de cinq citoyens d'Amérique du Sud accusés d'avoir conspiré en vue d'une évasion de prison.

Les cinq accusés ont été arrêtés la semaine dernière à Edmundston et Saint-Jean. À Edmundston, la police a aussi découvert un véritable arsenal.

Les hommes avaient des passeports vénézuéliens, mais la police croit qu'ils sont faux. Les Sud-Américains se préparaient, semble-t-il, à faire évader d'un pénitencier du Nouveau-Brunswick deux Colombiens arrêtés en avril en même temps qu'était saisis 500 kilos de cocaïne sur une petite piste d'atterrissage non loin de Fredericton.

Les forces policières canadienne et américaine étaient toujours à la recherche d'autres personnes reliées à cette affaire au Nouveau-Brunswick et dans le Maine.

TOUT NOUVEAU!

SONY®

Handycam



CARACTÉRISTIQUES:

- Obturateur à vitesse variable: 1-60
- 1-100, 1-250, 1-1000 et 1-4000
- Zoom 6x avec macro
- Superposition numérique avec défilement
- Compteur linéaire
- Contrôleur audio/video entrée-sortie
- LINGS
- Impression de la date et l'heure
- Eclairage minimal 4 lux
- Microphone omnidirectionnel
- Mise au point auto. à travers l'objectif
- Équilibrage auto. des blancs à travers l'objectif (préréglé)
- Atténuateur
- Diaphragme iris auto.
- Bouton de contre-jour
- Indexage de mémoire
- Visionnement de l'enregistrement
- Recherche
- Prise pour écouteur
- Verrouillage auto.
- Boulon pour angle réduit
- Prise pour micro auxiliaire
- Tête d'effacement flottante

368, RUE SAINT-CATHERINE OUEST (Pres de la rue Beaurivage) 861-5451/5452

AUDIOTRONIC

Vision technologique

89

Un événement pour toutes les entreprises manufacturières du Québec

Une expo-conférence sur la technologie à l'heure du libre-échange

Plus de 50 exposants de marque

- Informatique et automatisation
- Consultation et formation
- Aide gouvernementale

Des partenaires de choix

- Le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie du Québec
- L'Association des manufacturiers canadiens
- Industrie, Science et Technologie Canada
- Etc.

Des conférenciers prestigieux

- Le Centre québécois de l'informatisation et de la production
- L'Association de la gestion de la production des stocks
- L'École de technologie supérieure
- Etc.

Les 26, 27 et 28 septembre 1989
au Centre des congrès de Laval (Sheraton)

Renseignements et inscription: (514) 682-5255

Une autre réalisation de



La Chambre de commerce de Laval

La Corporation de développement économique de Laval



Industrie, Sciences et Technologie

Jeep  **Eagle**

Partez à la chasse aux vraies aubaines

chez votre concessionnaire
Jeep/Eagle!



10000\$

de remise du fabricant sur
les Eagle Vista 3 portes
et berlines. Remise
du fabricant de
500\$ sur la
familiale
Eagle Vista.



Profitez de ce rabais
exceptionnel du
fabricant sur
les Eagle
Premier.

15000\$

15000\$

de remise du fabricant
sur les Jeep
Cherokee ou
Wagoneer
Limited.



5000\$

de remise du fabricant
sur les Jeep
Comanche.

ou OFFRE DE CRÉDIT SPÉCIAL DE CHRYSLER

sauf sur la familiale Eagle Vista et le Jeep Comanche.

Les acheteurs au détail admissibles qui choisissent l'offre de crédit spécial de Chrysler n'ont pas droit aux remises du fabricant. Cette offre exclut les parcs et les véhicules de location et s'applique aux achats au détail de véhicules admissibles seulement. Cette offre annule et remplace tous les autres programmes annoncés précédemment. Le programme est offert pour les véhicules achetés et

dont l'acheteur a pris livraison entre le 1^{er} septembre 1989 et la date où Chrysler mettra fin au programme. L'acheteur doit payer les frais de transport, d'immatriculation, les taxes et les autres frais tels que l'assurance et l'enregistrement. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Les remises du fabricant peuvent être appliquées au prix d'achat des véhicules.

**Automobiles Montréal
Dauphine Ltée**
12050, boul. Laurentien
Montréal 331-6130

Concordia Auto Ltée
8065, rue Lajeunesse
Montréal 273-2373

Lareau Automobiles Inc.
1824, rue Ste-Catherine Ouest
Montréal 937-9551/7785

Le Cartier Jeep/Eagle Inc.
10300, boul. Pie-IX
Montréal 323-4330

Micor Auto Inc.
12305, rue Sherbrooke Est
Montréal 645-1611

Auto Voisin Inc.
1215, boul. des Laurentides
Vimont, Laval 688-9222

Garage H. Fortin Ltée
148, boul. Labelle
Ste-Rose, Laval 625-2491

À Ma Baie Automobiles Inc.
Pierrefonds 684-4400

Garage Spécial Service Inc.
Pointe-Claire 694-4841



La Salle Jeep/Eagle
La Salle 595-5995

Auto St-Eustache (1986) Inc.
St-Eustache 472-9833

Auto Montréal-Sud Inc.
Longueuil 570-8410

**Automobile de
St-Lambert Inc.**
Greenfield Park 676-7901

Automobiles Segal Inc.
St-Bruno 553-3333

André Fortin Auto Inc.
Chambly 447-1234

Rendez-Vous Auto Ltée
Brossard 466-2065

Lestage Jeep/Eagle
St-Rémi 454-9942/861-4435

Automobiles Léo Gendron Inc.
Valleyfield 371-0711

Sauvé Plymouth Chrysler Inc.
Mercier 698-2792

Performance Jeep/Eagle Inc.
3710, autoroute Laval Ouest (440)
Chomedey, Laval 687-3123

CESSEZ DE FUMER

GRACE A LA THERAPIE AU BIOLASER
LA METHODE - hautement efficace pour cesser de fumer

- Une technique de pointe dans le domaine du laser
- Un traitement donné par des professionnels
- Le Biolaser stimule les points de pression pour réduire la soif de nicotine
- Une seule séance suffit généralement
- Les points incluent ceux de l'envie de manger
- Sans danger, sans douleur et sans effets secondaires

BIOLASER Centre de thérapie
Therapy Center 284-1372 (24 h)
Sans frais
500, rue Sherbrooke ouest, bureau 1250, Montréal 1-800-363-0730

LE PLUS GRAND CHOIX DE PELISSES

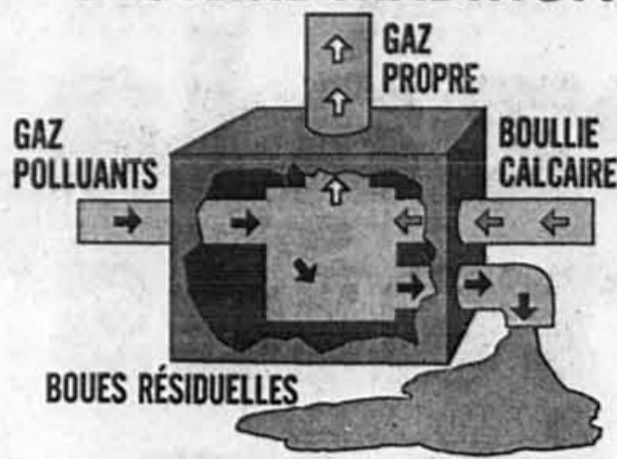
POUR HOMMES ET FEMMES
DE TOUTES TAILLE.
INCLUANT LA COLLECTION
JEAN-CLAUDE POITRAS
EN VENTE CHEZ



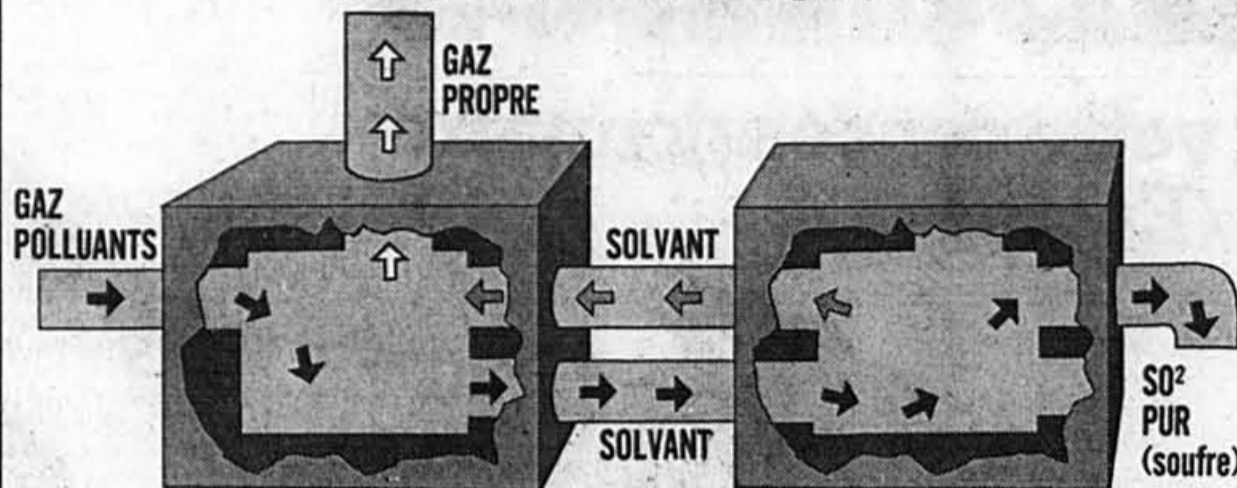
3692 ST-DENIS/MÉTRO SHERBROOKE

Des chercheurs montréalais mettent au point un procédé révolutionnaire de réduction des émissions acides

SYSTÈME TRADITIONNEL



SYSTÈME CONSOLV



Le nouveau système d'épuration des gaz acides consiste en un solvant qui extrait l'acide du gaz pollué. Le gaz «nettoyé» sort d'un côté alors que l'acide sulfurique est récupéré et que le solvant est continuellement recyclé dans le système. Dans le procédé traditionnel par contre, on neutralise l'acide avec une bouillie calcaire, ce qui génère une grande quantité de boue polluée.

CAROLE THIBODEAU

Un nouveau procédé pour réduire les émissions acides a été dévoilé cette semaine au XIV^e Congrès de la Conférence mondiale de l'énergie, à Montréal. Mis au point par une équipe de recherche de la multinationale Union Carbide, celle-ci même qui était à l'origine de la tragédie de Bhopal, le procédé s'avère plus économique et encore plus propre que les procédés traditionnels.

«On peut, grâce à cette nouvelle méthode, réduire de moitié le coût du contrôle des gaz polluants rejetés dans l'atmosphère», affirme le chimiste Léo Hakka, responsable du projet, au Centre technique de la compagnie à Montréal-Est.

On sait que si le président des États-Unis Georges Bush fait appliquer son programme de contrôle des émissions acides, des milliards de dollars seront investis dans la dépollution des émissions gazeuses. «Nous croyons pouvoir obtenir une bonne part de ce nouveau marché», affirme M. Hakka. Notre système, nommé Cansolv, est le premier à être aussi propre et aussi économique.

Les brevets relatifs à cette nouvelle découverte sont en bonne voie d'obtention. M. Hakka estime que le procédé Cansolv sera lancé commercialement dans un an environ. Les industries intéressées par le système CANSOLV seront principalement les centrales au charbon, mais aussi toutes celles qui font brûler un combustible contenant du soufre: les usines utilisatrices de bouilloires industrielles; de certains procédés

Faites confiance à Philips pour réaliser un magnifique Double Jeu pour l'automne! Et voici comment: profitez des meilleures aubaines sur une vaste gamme de produits de divertissement au foyer - puis recevez une remise pouvant atteindre 250 \$ directement de Philips. Ça, c'est une performance gagnante!



Téléviseur à console de 29 po PK6070AK
• Télécommande universelle à 36 touches
• Images superposées
• MTS/Son stéréo



Téléviseur portatif de 21 po PK1515B
• Télécommande universelle à 33 touches
• Sortie audio variable



Téléviseur de 29 po PK2215B
• Télécommande universelle à 33 touches
• Entrée S-VHS
• MTS/Stereo



Téléviseur de table de 26 po PK4485CH
• Télécommande universelle à 33 touches
• Sortie audio variable



Magnétoscope à 8 émissions CR6693
• 4 têtes, son stéréo haute fidélité
• Décodeur MTS/SAP
• Syntonisation numérique au quartz à 155 canaux



Ensemble audio PKG1060
• Récepteur radio à recherche automatique et présélection de 12 stations
• Amplificateur intégré de 55 watts R.M.S./canal
• Double lecteur de cassettes avec copie à haute vitesse



Le chimiste Léo Hakka.

métallurgiques, extracteurs de gaz naturel au moyen du H₂S dans l'ouest du Canada, etc.

«Les procédés traditionnels de récupération des émissions acides ne font que transformer la pollution de l'air en pollution de terre, soutient-il. Ils consistent à neutraliser l'acide en injectant une bouillie basique. Il en résulte une boue sulfureuse très abondante qu'il faut ensuite épandre quelque part».

Cette boue peut être utilisée pour faire des panneaux de gypse. C'est ce que l'on fait au Japon et en Allemagne, mais aux États-Unis, on utilise beaucoup le gypse naturel. Par ailleurs le marché du gypse n'est pas assez important pour suffire au recyclage des boues.

Soufre commercialisable

Dans le nouveau procédé par contre, on produit de l'acide sulfurique qui est directement commercialisable. L'équipe de M. Hakka a mis au point un solvant qui extrait l'acide du gaz pollué. Le système laisse ainsi sortir le gaz propre d'un côté et l'acide sulfurique pur de l'autre, alors que le solvant est continuellement recyclé pour aller absorber à nouveau l'acide.

L'acide sulfurique est le produit chimique le plus vendu au monde. Les États-Unis en utilisent 40 millions de tonnes par an, ce qui, à \$100 US la tonne environ, représente un marché d'environ \$4 milliards. Les deux tiers environ de cette quantité servent à fabriquer des phosphates comme fertilisants.

Le marché du soufre croît d'environ 3 à 4 p. cent par année. Selon Léo Hakka, on prévoit une pénurie de soufre dans environ cinq ans. «Notre soufre a sur le marché une valeur commerciale immédiate. C'est ce qui fait l'intérêt et la rentabilité de notre système».

Si le procédé Cansolv ne produit pas d'énormes quantités de boues sulfureuses comme le font les procédés traditionnels, il comporte tout de même des effluents polluants, des métaux lourds entre autres. «Il faut traiter ces effluents avant de les rejeter dans l'environnement», explique le chimiste. Des méthodes sécuritaires sont connues pour cela. Les déchets obtenus par notre système ne représentent toutefois que un p. cent environ des déchets de boue générés par le système traditionnel.

Par ailleurs, les systèmes d'épuration traditionnels sont volumineux, alors que ce nouveau système ne demande que le cinquième de leur espace. Autre qualité précieuse, le nouveau procédé permet de récupérer une quantité importante de chaleur.

Faites un «arrêt court» chez ces dépositaires Philips:

AVENTURE ÉLECTRONIQUE
4550 Métropolitain est, St-Léonard, 722-4550
STÉRÉO VIDÉO SALON
6199 Métropolitain est, Montréal, 321-3351
6536, St-Hubert, Montréal, 274-7731
391, Ste-Catherine ouest, Montréal, 499-2003
6728, St-Hubert, Montréal, 270-8872 (Concept Elec)
ANDRÉ BELLEMARE TV
30 Grande Ile, Valleyfield, 373-6058

S.L. ÉLECTRONIQUE
110, Notre-Dame, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, (819) 336-3414
BOUSQUET TÉLÉVISION
2410, Cartier, Saint-Hyacinthe, 774-4654
TÉLÉVISION J.R.
463, Lavièrre, Rouyn, (819) 764-6920

DIVERTISSEMENT VIDÉO QUÉBEC
247D, boul. d'Anjou, Châteauguay, 691-8801
1, rue Bay, Valleyfield, 371-6468
ENTREPRISE B. CHOUINARD
85, Gamble est, Rouyn, (819) 762-9668
PELLETIER & ST-AMOUR
383, boul. Desjardins, Maniwaki, (819) 449-1103
LACOLLE ÉLECTRONIQUE
81, de l'Église, Lacolle, 246-2190



PHILIPS

*Les remises s'appliquent seulement à certains modèles. La remise réelle dépend du modèle que vous achetez. Les modèles touchés par les remises ne sont pas tous illustrés. Certains modèles ne seront pas tous à fait tel que démontré. L'offre prend fin le 14 octobre 1989.

L'infirmière qui voulait vendre un de ses reins avait trouvé une acheteuse aux États-Unis

ANDRÉ PRATTE

■ L'infirmière montréalaise qui en juillet dernier avait mis une annonce classée dans *La Presse* offrant de vendre un de ses reins est passée à un cheveu de réaliser son projet.

Au cours de l'été, un homme d'origine libanaise lui a offert d'acheter son rein pour sa soeur qui attend une greffe depuis des mois à Dallas, aux États-Unis. Les parties s'étaient entendues sur tout, y compris le prix (\$32000), mais la transaction n'a pu être complétée, parce que le sang de l'infirmière n'était pas compatible avec celui de la dame intéressée.

«J'ai rencontré ce monsieur et sa femme dans leur appartement de la rue Côte-des-Neiges», a raconté à *La Presse* cette semaine celle que nous avions appelée à l'époque Mme L.

«Nous sommes convenus qu'en plus du prix du rein, ils paieraient mon voyage et mon séjour à Dallas. Ils m'ont demandé comment je voulais être payée, si je voulais une moitié avant, une moitié après? La dame s'inquiétait de savoir si l'arrivée d'une grosse somme dans mon compte n'éveillerait pas des soupçons.»

Au Canada, rappellez-le, il est illégal de vendre des organes. Mme L. l'ignorait au moment de

mettre son annonce, mais même après l'avoir apprise, elle s'était montrée prête à aller de l'avant, désespérée qu'elle était de trouver une solution à ses difficultés financières. Depuis qu'elle a fait une dépression il y a trois ans, Mme L. a comme seul revenu une pension d'invalidité du Régime des rentes du Québec.

Le commerce d'organes est également illégal aux États-Unis mais, croit l'infirmière à la retraite, «aux États-Unis, on n'aurait pas su que je vendais mon rein.»

Après avoir rencontré le couple, Mme L. a eu quelques hésitations. «Je l'aurais fait, mais j'avais un peu peur. Je ne les connaissais pas du tout, je ne savais pas s'ils

étaient sincères, s'ils me paieraient. Je m'en allais aux États-Unis avec un homme que je ne connaissais pas...»

Ce n'est que deux semaines après cette rencontre que les clients de Mme L. ont su de l'hôpital à Dallas que l'infirmière n'était pas un «donneur» compatible.

«Ils m'ont dit que c'était triste pour moi, mais je leur ai répondu que c'était surtout triste pour cette dame qui attend un rein. Elle a 30 ans et a trois enfants. Elle est venue du Liban seulement pour ça, mais parce qu'elle est immigrante, elle passe après les autres. Elle attend un rein depuis des

mois, et doit aller à l'hôpital pour une hémodialyse quatre fois par semaine!»

Mme L. n'a pas reçu d'autres offres depuis et a abandonné son projet. Elle a conservé son logement de \$505 par mois, où elle vit depuis peu avec son jeune frère, qui souffre de déficience mentale. «Il était maltraité là où il était. Alors je m'occupe de lui. Avec nos deux petites pensions, on va peut-être être capable de vivre.»

L'infirmière, qui passe beaucoup de temps à peindre, pense aussi faire un peu d'argent en donnant des cours de peinture à des personnes âgées.

Verres de contact et ulcères aux yeux

Associated Press
BOSTON

■ Environ 12000 utilisateurs de verres de contact aux États-Unis souffrent d'ulcères aux yeux, principalement parce qu'ils portent leurs lentilles en dormant, ont révélé des chercheurs.

Des études ont également démontré que même le port normal de lentilles cornéennes le jour, tout en étant beaucoup plus sûr que le port de lentilles pendant la nuit, semble augmenter légèrement les risques d'ulcères.

Les ulcères de la cornée, principale complication due aux verres de contact, sont douloureux et peuvent rendre aveugle.

Les auteurs de la recherche pointent du doigt tout particulièrement les lentilles à port prolongé. Approuvées en 1980, elles étaient censées pouvoir être portées pendant une période allant jusqu'à 30 jours d'affilée.

Les experts soupçonnaient depuis plusieurs années que les lentilles à port prolongé sont plus dangereuses que les lentilles ordinaires. Une étude a confirmé que les gens qui portent ce type de lentilles nuit et jour sont de 10 à 15 fois plus susceptibles de contracter des ulcères oculaires que les personnes qui ne portent leurs lentilles que pendant la journée.

«Notre étude montre que le port de lentilles la nuit est le principal facteur de risque», a expliqué le docteur Oliver Schein, un ophtalmologiste du Massachusetts Eye and Ear Infirmary, et co-auteur de l'étude. «Cela commence dès la toute première nuit de port continu. Et le risque existe, jusqu'à un certain point, avec tous les types de lentilles, qu'elles soient souples ou dures, portées pendant le jour ou de façon continue.»

OBSERVATION DE BALEINES

Cétacé "Beau"

Cavalière des mers

BALEINES
DÉPARTS: 10h00, 13h15.
De la mi-juin à la mi-octobre
Durée 3 heures
Adultes: 30 \$
Enfants: 15 \$ (de 5 à 12 ans)

COLORIS D'AUTOMNE

DÉPART DE BAIE STE-CATHERINE

Tél.: en saison
418/237-4274
1-800-463-1292
Bur.: 418/692-4643

Croisières Navimex inc.
25, Place Marché Champlain
Quebec, QC, G1K 4H2
**CONTACTEZ-NOUS!
418/692-4643**

costumes importés d'Italie

DIRECTEMENT DE L'IMPORTATEUR

SEULEMENT **425\$** LE COSTUME

100% laine, coupe exclusive, finis main, tissus griffés des plus grands noms de la mode italienne: Marzotto, Luigi Botto, Reda, Policarpo, Zegna, etc.

la sélection automne-hiver 1989-90 est arrivée

Club 402-HOMME®
1237, rue de la Montagne (3e étage)
Montréal 861-3636

LE DRUG

LE MEILLEUR SMOKED MEAT EN VILLE



EXCUSEZ-NOUS M. SCHWARTZ!

OSEZ COMPARER

Le Drug est un déli-café d'avant-garde dont le «smoked meat» n'a rien à envier à celui de Schwartz.

C'est la version «yuppy» du délicatessen, car nous vous offrons, en plus, une gamme complète de nourriture rapide, délicate et saine.

Toute la fraîcheur des aliments que vous exigez. Toutes les publications, revues et journaux que vous recherchez.

JUSQU'AU 28 OCTOBRE

venez déguster le meilleur «smoked meat» en ville et une bière en fût ou une boisson à votre choix.

POUR SEULEMENT 3,95 \$

SPECIAL D'INTRODUCTION

400, RUE LAURIER OUEST, VOISIN DU CAFÉ LAURIER.
OUVERT TOUTS LES JOURS JUSQU'À MINUIT.

POUR 3 JOURS SEULEMENT

25% de rabais

SUR TOUS NOS VÊTEMENTS SPORT:

pantalons, chandails, blouses, jupes et coordonnés...

Pollack pour elle

VENTE 11e ANNIVERSAIRE

Galeries d'Anjou — Carrefour Laval — Place Vertu

La statue de la Vierge de Saint-Frédéric serait maintenant miraculeuse

Presse Canadienne
SAINT-FRÉDÉRIC

La statue de la Vierge que plusieurs affirment avoir vu bouger sur une propriété de campagne

du rang Saint-Antoine, de Saint-Frédéric, dans la Beauce, serait maintenant à l'origine d'une série de guérisons inexplicables.

C'est en puisant l'eau d'une source dont l'origine est décrite comme un mystère que les gens

peuvent bénéficier de guérisons «spirituelles» et «physiques».

Les propriétaires du terrain où est apparue la source, l'été dernier, se refusent à formuler toute hypothèse au sujet des propriétés «miraculeuses» de la petite nappe

d'eau. De plus, ils tiennent toujours à conserver leur anonymat vis-à-vis les médias.

«Tout ce que nous savons, c'est que des gens viennent cueillir l'eau de la source et nous affirment qu'elle leur procure des

guérisons. Il serait impossible de chiffrer le nombre de personnes qui ont pu être soulagées d'un mal, mais il n'est pas exagéré de dire qu'il y en a presque tous les jours», a déclaré, hier, la femme de l'un de ces propriétaires.

L'eau de la source aurait les propriétés de guérir des maladies de la peau comme l'eczéma, mais aussi des affections plus sérieuses comme des troubles cardiaques et même le cancer.

Un résident de Saint-Joseph-des-Érables aurait été guéri d'un cancer de la bouche grâce à la source miraculeuse. Une femme de Vallée-Jonction, elle, explique que l'eau de la source a soulagé une plaie persistante et douloureuse qui affectait sa jambe.

«A trois reprises, j'ai subi des fractures à une jambe. J'ai été aussi victime d'une chute dans un escalier qui m'a amenées souffrances que l'eau de la source réussit à atténuer beaucoup.»

«C'est la crédibilité des familles chez qui se trouvent la source et la statue de la Vierge qui m'a conduite là-bas. J'ai toujours été sceptique envers ce genre de phénomène, ajoute-t-elle, mais je connais ces gens-là et je sais qu'ils ne sont pas de nature à rechercher la publicité ou à profiter de la situation financièrement.»

Plusieurs Beaucerons avouent plus ou moins ouvertement avoir bénéficié des grâces de la Sainte Vierge par l'entremise de la source, mais certains sont aussi venus de loin pour trouver du soulagement.

«Une femme de l'Ontario nous a téléphoné dernièrement pour nous dire qu'avant sa visite à la source elle souffrait de maux d'oreilles aigus ainsi que d'hémorragies. Elle était tout émue d'avoir pu trouver ici un remède à son mal», dit la conjointe d'un autre des propriétaires de l'endroit.

L'Archevêché de Québec n'a toujours pas émis de position arrêtée quant aux phénomènes qui sont rapportés dans la Beauce. Dans une communication en août, le cardinal Louis-Albert Vachon, lui-même originaire de Saint-Frédéric, a recommandé une certaine prudence, mais n'est pas allé plus loin jusqu'à présent.

Les autorités ecclésiastiques sont, paraît-il, très attentives à ce qui se passe à Saint-Frédéric. Plusieurs personnes assistent encore avec assiduité aux soirées de récitation du chapelet au cours desquelles, dit-on, la Sainte Vierge se manifeste à travers sa statue. Il est même question que le site demeure accessible aux visiteurs au cours de l'hiver.

Chauffeur d'autobus d'écoliers condamné

PC
QUÉBEC

Un chauffeur d'autobus d'écoliers du comté de Portneuf, Elzéar Sasseville, âgé de 49 ans, a été condamné à deux années moins un jour de prison pour avoir agressé sexuellement un garçonnet de 12 ans, en mars dernier.

La sentence a été prononcée, hier, par le juge Anatole Coriveau, au palais de justice de Québec.

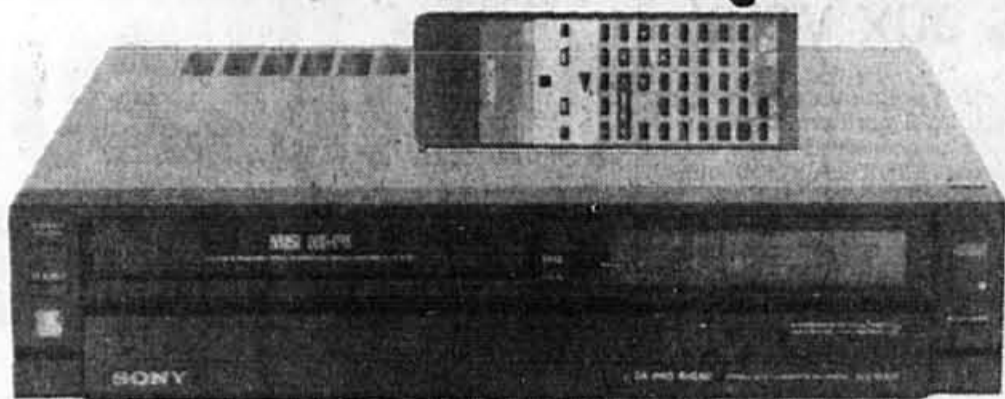
L'accusé avait entraîné l'enfant dans un chalet. La preuve a révélé qu'il avait en quelque sorte profité de la confiance de sa jeune victime, puisqu'il faisait partie du cercle d'amis de sa famille.

Le rapport pré-sententiel déposé devant le tribunal lui était fort peu favorable; on y faisait état, notamment, du peu d'intérêt manifesté par l'accusé pour se faire traiter.

Quant à l'enfant, la preuve a révélé qu'il était toujours suivi par un psychologue, en raison des traumatismes qu'il a subis à la suite de cette mauvaise expérience.

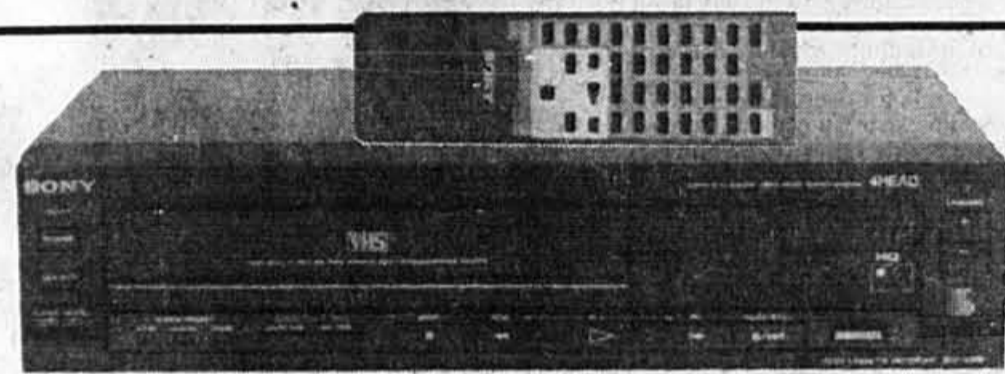
SONY VHS

FINALEMENT... CE QUE LE MONDE ATTENDAIT



SONY
VIDÉO VHS HI-FI
• 4 têtes double-azimut
• Son stéréo Hi-Fi
• Programmation
1 mois / 8 événements

799⁹⁹



SONY
VIDÉO VHS 4 TÊTES
• 4 têtes pour effets spéciaux
• Format Midi (360 mm)
• Programmation
1 an / 6 événements

599⁹⁹



5 ANS DE GARANTIE GRATUITE

SUR TOUS LES TÉLÉCOULEURS SONY



SONY
TÉLÉCOULEUR 21"
• Prêt pour la stéréo
• Télécommande infrarouge
• Entrées audio-vidéo
• Minuterie de sommeil
• Affichage à l'écran

649⁹⁹
rég.: 749.99



SONY
TÉLÉCOULEUR 28"
• Mts-stéréo
• Convertisseur intégré
• Affichage à l'écran
• Télécommande
• 2 haut-parleurs

1199⁹⁹
rég.: 1299.99

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE D'ÉLECTRONIQUE AU PAYS

► **PLAN DE PROTECTION-PRIX**
Si vous trouvez le même produit à moins cher, nous paierons la différence.

► **PLAN DE PROTECTION-QUALITÉ**
Si vous n'êtes pas satisfait de votre appareil, nous l'échangerons ou vous rembourserons. Si votre appareil présente un problème persistant nous l'échangerons.

► **LIVRAISON GRATUITE**
Votre appareil vous sera livré en 48 heures! C'est promis!

Cartes de crédits reconnues acceptées
Demandez la carte ATLANTIQUE, 1,500\$ de crédit instantané disponible

ATLANTIQUE

ÉLECTRONIQUE

LA BONNE RÉPONSE



PLUS DE 30 ANS D'EXPERTISE

► **LIGNE TÉLÉPHONIQUE SATISFACTION**
Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, téléphonez-nous au 328-1428

► **PLAN DE PROTECTION ET D'ENTRETIEN**
La meilleure façon de protéger vos achats en électronique.

MAGASIN ENTREPÔT SUPER MAGASIN
6245 MÉTROPOLITAIN EST GALERIES DES SOURCES
328-1406 683-1943

PLUS DE 165 MAGASINS
DANS LA PLUPART DES CENTRES COMMERCIAUX
Pour le magasin ATLANTIQUE le plus près composez le (514) 328-1000

Les folies de Louis-Paul CKAC 73

LA SUPER STATION DE MONTREAL

La Presse



COMPLÈTEMENT Sauté

CETTE SEMAINE, PARTEZ À LA RECHERCHE D'UNE ANTENNE PARABOLIQUE

PARAMONDE
COMMUNICATION - VIA - SATELLITE
D'UNE VALEUR DE 5 000 \$

Vous avez jusqu'à vendredi pour découvrir où se trouve la «soucoupe de Louis-Paul».

Vous obtiendrez des indices en écoutant à CKAC, l'émission «Bonjour Champions», entre 5 h 15 et 8 h 45, et en lisant tous les jours La Presse où vous trouverez un plan quotidien, de plus en plus précis.

Vendredi matin, rendez-vous sur le site mystère. Au signal de Louis-Paul Allard, vous aurez 10 minutes pour vous inscrire au tirage d'admissibilité. Pour ce faire, vous devrez avoir:

- un exemplaire de La Presse
- votre mot de passe: Bonjour Champion
- le nom du commanditaire: PARAMONDE
- les règlements de ce concours sont disponibles à La Presse et à CKAC



Cocktail et cueillette de pommes pour venir en aide aux enfants du Liban

LILY TASSO

Un cocktail-bénéfice au profit des enfants malheureux du Liban a déjà rapporté, avant qu'il ne se tienne, la somme rondelette de \$25000. En effet, 500 personnes ont offert chacune \$50 du billet pour participer à une rencontre de solidarité à l'hôtel de ville de Mont-Royal le mercredi 27 septembre de 18 h 30 à 22 h.

Mieux encore, les organisateurs n'auront rien à déboursier pour assurer un verre et quelques amuse-gueule. « Il a suffi que nous fassions appel à des industriels, des commerçants et des épiciers pour être inondés de boissons et de victuailles », rapporte Jean Sayegh, secrétaire de la Fondation d'Aide de l'Union libanaise mondiale.

Par cette initiative, la fondation répond aux cris d'alarme qui lui sont parvenus de toutes les régions du Liban: des milliers d'orphelins, recueillis dans des institutions, sont mal nourris, mal vêtus et manquent de soins

élémentaires. Des milliers d'autres subissent le même sort bien que vivant dans leurs familles. Que dire des enfants gravement malades ou handicapés dont les parents ne sont plus en mesure de les faire soigner, surtout depuis la dévaluation vertigineuse de la livre libanaise.

« Nous voulons donner à ces enfants ce dont ils ont le plus besoin à l'heure actuelle: le moyen de devenir des hommes et des femmes qui prendront en main la destinée d'un pays uni qui refuse de mourir », explique le dépliant de la fondation.

La maîtresse de Mont-Royal, Mme Vera Danyluk, qui a adopté la cause d'emblée, a promis d'accueillir en personne les amis du Liban. « Je le fais pour les enfants victimes de la guerre », explique cet ex-enseignante.

Mais dès ce week-end, soit samedi et dimanche prochains, les Québécois sont invités à passer une journée agréable en plein air et à croquer des pommes, tous

jours au profit des enfants du Liban. Un généreux donateur de l'île Bizard a offert pour eux le produit d'une récolte entière. Les excursionnistes paieront en sortant \$5 par sac de 20 livres de pommes cueillies. Tout le produit de la vente sera versé à la Fondation d'Aide de l'Union libanaise mondiale (renseignements 696-0389).

Au sujet du Liban toujours, Soeur Pauline Lagacé, fondatrice du Centre eucharistique de charité à Jounieh, au Liban, décrit à *La Presse* dans une lettre datée du 20 août les « affres » qu'elle vit avec ses 70 orphelins. Les mères d'une douzaine d'entre elles, âgées de deux et trois ans, ont péri dans les bombardements récents. « Jamais je ne les abandonnerai », ajoute la religieuse québécoise qui, depuis 30 ans, mène sa mission avec l'appui de ses compatriotes. Elle remercie tous ceux qui ont envoyé à son intention des dons à la Propagation de la Foi, 2269, chemin Saint-Louis, Sillery, Qué. G1T 1R5.

« pierre exotique »

VENTE

d'ameublement en marbre et granite

Économisez de **20 à 50%** sur les prix réguliers

4 JOURS SEULEMENT: 20 sept. 9 h à 18 h
21-22 sept. 9 h à 21 h
23 sept. 9 h à 17 h

Le manufacturier et détaillant #1 au Canada en ameublement de pierre de haute qualité tient présentement sa super vente annuelle. Choisissez parmi une vaste sélection de notre collection design-international.



Collection:
• Tables à diner • à café
• toutes occasions • piliers
• accessoires • vases...

Édition limitée
« ARROW »
Table à diner

Exemple: Comment vous pouvez économiser!



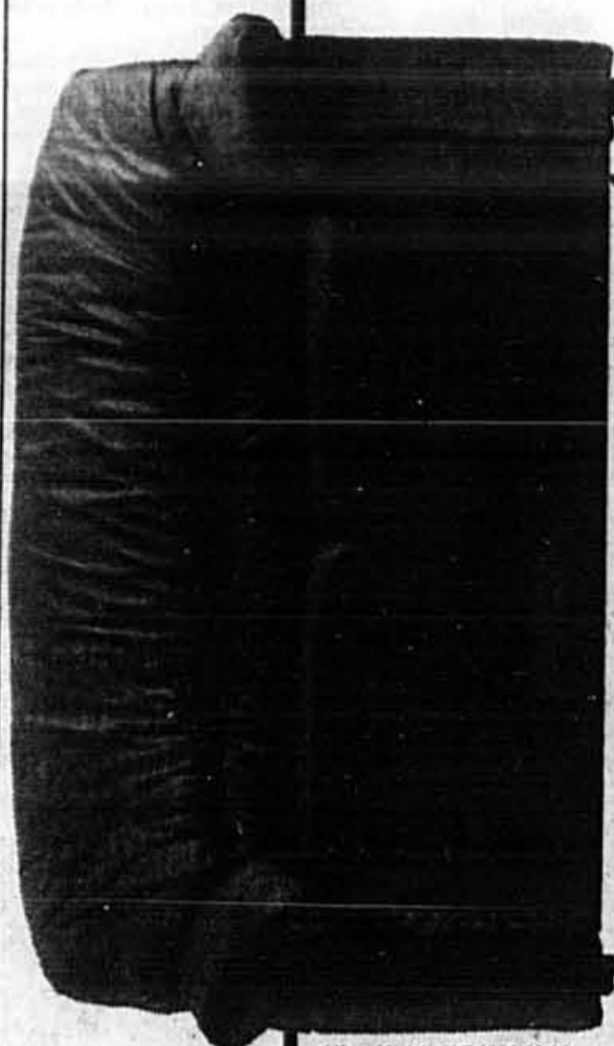
Marbre « Bianco Carrara »
87 x 40 x 1 1/4" (le dessus)
Prix suggéré: 2250,00\$
VENTE 1125\$

Sacerdote Marble

Salle de montre 6382, St-Laurent (angle Beaubien) 277-5796

Top Stok

c'est...



renversant

Amateurs de meubles de cuir, ne cherchez plus inutilement. Top Stok a tout pour vous satisfaire à tous points de vue: Top choix, Top cuir, Top look et seulement des prix virés sur le Top.

1099\$

PRIX DE VENTE SUGGÉRÉ 1533\$



Top qualité et prix plancher

8568, boul. Pie IX
(1 km au nord de Métropolitain)
593-3000

ÉPARGNEZ JUSQU'À 150\$*

SUR CES 3 VEDETTES D'ARMSTRONG

★ REGAL SOLARIAN

★ DESIGNER SOLARIAN II

★ DESIGNER SOLARIAN

La Grande Revue des Sols Armstrong!

REMISE D'ARMSTRONG: 5\$ LA V²

Le temps est venu de profiter de la remise d'Armstrong valant jusqu'à 150 \$. (Visitez notre Boutique du couvre-plancher Armstrong et faites votre choix parmi les nombreux motifs et couleurs admissibles à la remise d'Armstrong.) Obtenez tous les détails en visitant notre salle de montre! Hâtez-vous!

Armstrong

Boutique du couvre-plancher

*ACHAT MINIMUM DE 12 V² REQUIS.
*RABAIS MAXIMUM DE 150\$ PAR FOYER.



P.-E. FELX & FILS INC.
299, boul. Cité-des-Jeunes
Saint-Clet, Québec
456-3330

LES COUVRE-PLANCHERS PAUL-A. LOISELLE & FILS INC.
550, Mgr Langlois
Valleyfield, Québec
373-4469

LES TAPIS JABAN INC.
. 231, boul. Brien
Repentigny, Québec
585-5670

TAPIS MINI-PRIX
859, boul. Sainte-Foy
Longueuil, Québec
646-5876



COUVRE-PLANCHERS RIVE-NORD INC.
5515, boul. des Laurentides
Auteuil, Québec
628-3753 / 628-3756

ROY & FILS LTÉE
3399, boul. Crémazie est
Montréal, Québec
725-4754

COUVRE-PLANCHERS LaSALLE (1986) INC.
1133, rue Schevenko
LaSalle, Québec
364-9760



P.-E. FELX & FILS INC.
70, boul. Harwood
Dorion, Québec
455-6534

Un jeune assassin attaque un éducateur d'un centre d'accueil à coups de barre de fer

GILLES ST-JEAN

■ Un adolescent de 16 ans, qui s'est reconnu coupable d'homicide involontaire relativement au meurtre de Joseph Rose, poignardé à mort le 19 mars dernier à bord d'un autobus de la STCUM, a agressé un éducateur du centre d'accueil où il est détenu, à coups de barre de fer, lui infligeant des contusions à un bras.

Lourde amende à PanAm

AP
WASHINGTON

■ Le gouvernement américain a annoncé hier qu'une amende d'un montant de \$630 000 avait été infligée à la compagnie aérienne PanAm pour violations des consignes de sécurité lors du vol 103, au cours duquel 270 personnes avaient péri au dessus de Lockerbie, en Écosse.

La compagnie a 30 jours pour faire appel de cette décision de l'Administration fédérale de l'aviation (FAA) qui a précisé que le problème reproché à PanAm avait depuis lors été corrigé par les responsables de la compagnie.

La FAA avait accusé PanAm d'infractions aux règles de la sécurité aérienne à Londres et à Francfort, avant que les passagers ne s'embarquent, le 21 décembre dernier, à destination de New York.

Un engin explosif dissimulé dans un radio-cassette avait ensuite disloqué le Boeing 747 alors qu'il survolait l'Écosse.

Selon John Leyden, porte-parole de la FAA, les infractions dont s'est rendue coupable la compagnie comprennent l'absence d'une identification répétée des bagages avant leur embarquement à bord de l'appareil, des méthodes impropres de vérification des bagages à main emportés en cabines par les passagers et une recherche défectueuse des zones de chargement avant l'arrivée des bagages.

Ces infractions ont été détectées par la FAA lors de l'enquête menée entre le 22 décembre 1988 et le 31 janvier 1989, sur les procédures de sécurité appliquées par la compagnie incriminée aux aéroports d'Heathrow et de Francfort, a précisé M. Leyden.

Battue avec un baton de baseball

Presse Canadienne
SHERBROOKE

■ Accusé de voies de fait sur son femme, de 30 ans sa cadette, à l'aide d'un bâton de baseball, un octogénaire devra subir un examen psychiatrique pour déterminer s'il est apte à subir son procès sous cette accusation, a décidé, hier, le juge Michel Côté, de la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale, au palais de justice de Sherbrooke.

Le juge s'est ainsi rendu à une demande procureur du défendeur, Me Michel Dussault, qui a entrepris des démarches pour que son client soit examiné par le psychiatre légiste Pierre Gagné.

Le tribunal a ordonné le transfert de l'octogénaire au centre hospitalier de Sherbrooke et reporté à vendredi la comparution de ce dernier.

Le suspect, âgé de 81 ans, est soupçonné d'avoir soudainement donné, avant-hier, un coup de bâton de baseball sur la tête de sa femme de 51 ans qui se trouvait assise sur une chaise au domicile familial.

La victime a dû recevoir 16 points de suture au cuir chevelu à la suite de cet incident.

L'inculpé aurait manifesté récemment des signes de dépression.

L'incident est survenu samedi dernier. L'éducateur, un homme dans la vingtaine, rencontrait l'adolescent en compagnie d'un cadre du Centre d'accueil Cartier à Laval. Le centre s'occupe de jeunes âgés de 12 à 18 ans, en instance de procès ou déjà condamnés par le Tribunal de la jeunesse; il les évalue.

Il semble que l'incident se soit produit à la suite d'une dispute entre l'éducateur et un autre résident du centre.

L'éducateur, selon le directeur des services professionnels du

centre, M. Ghislain Gallant, n'a pas été blessé sérieusement.

La plainte a été déposée directement au Tribunal de la jeunesse mardi et l'adolescent devra comparaître dans les prochains jours. Rappelons que cet adolescent a été le principal agresseur de Joseph Rose, poignardé sans provocation à bord d'un autobus, le soir du 19 mars, à cause de la couleur de ses cheveux.

Un autre adolescent a été condamné dans cette affaire pour voies de fait, et un jeune adulte, Patrick Moise, doit subir son procès en octobre.

Jean-Pierre Blanchard poursuit sa soeur et son beau-frère pour \$232 500

YVES BOISVERT

■ Un citoyen de Montréal, M. Jean-Pierre Blanchard, poursuit sa soeur, Mme Ghislaine Blanchard, et son mari, l'ancien journaliste Claude Brière, pour plus de \$200 000 pour des blessures qu'il a subies en chutant d'un banc lors d'une soirée amicale donnée chez sa soeur.

Dans sa poursuite, déposée hier en Cour supérieure de

Montréal, M. Blanchard prétend que, dans la soirée du 29 juillet, alors qu'il était invité chez Mme Blanchard et M. Brière, il s'est assis sur un banc «intégré à la galerie extérieure» de la maison, et que celui-ci a cédé soudainement, entraînant sa chute sur le patio.

M. Blanchard aurait subi de «graves blessures» à la suite de cette chute, entre autres une «entorse lombaire sévère». Il dut être hospitalisé d'urgence à l'hôpital Fleury.

Depuis ce temps, il a été dans l'impossibilité de travailler et est en congé de maladie. Il devra de plus subir une intervention chirurgicale.

M. Blanchard tient sa soeur et son beau-frère responsables des dommages qu'il a subis, en ce que, en tant que propriétaires de la maison, ils auraient dû savoir que le banc était défectueux, prétend-il. Selon lui, le banc avait même été brisé quelques jours auparavant.

Meritas vous offre des vêtements masculins de couturiers de réputation internationale avec rabais de 30 à 40% durant toute l'année.



meritas

Blouson Jacques Fath de style européen, vert olive, en cuir très souple, bande ajustable.

Prix de détail \$700
Meritas \$495

MONTRÉAL: 6170, boul. Métropolitain est (sortie Lacordaire, à huit minutes du rond-point Decarie) SAINT-HYACINTHE: 1380, boul. Choquette.
HEURES D'OUVERTURE: Lundi, mardi, mercredi, de 8h30 à 17h. Jeudi et vendredi, de 8h30 à 21h. Samedi, de 8h30 à 17h.

INVITATION

FLORMONT

CHAUSSURES POUR HOMMES

Clarks • Gallus • Sioux • Timberland
Bostonian • Florsheim • Nunn Bush • etc.

Place Ville-Marie
878-9667

Place Bonaventure
878-9150

Carrefour Laval
687-3467

Mail Cavendish
483-2578

Les Galeries d'Anjou
351-9262

FLORMONT

2000\$

Sur présentation de ce coupon jusqu'au 31 octobre 1989
Valable sur tout achat de \$90 et plus (1 coupon par achat)